

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages	Pages
<i>Le sens profond du parallélisme des principes de la France nouvelle et des idéaux traditionnels annamites</i> , par JEAN FRANÇOIS 1	<i>La rédaction de sentences parallèles par un lettré de village</i> X
<i>Opinion annamite — Pensons mieux</i> , par NGUYEN-VIET-NAM 3	<i>L'Exposition des frères Pham : Pham-Tu et Pham-Khanh</i> XI
<i>Les Sociétés d'Enseignement au Tonkin</i> , par NGUYEN-VAN-TO 5	<i>Carte de la Nouvelle-Calédonie</i> XII
<i>La France en Nouvelle-Calédonie</i> , par ROBERT VANNEL 8	<i>La Semaine dans le Monde :</i>
<i>L'Effort français en Indochine — La Fonderie de zinc de Quang-yên</i> I à V	<i>Les Informations de la semaine</i> 11
<i>La Citadelle des Hô</i> VI à VIII	<i>Revue de la Presse indochinoise</i> 12
<i>Les sports à Kouang-tchéou-wan</i> IX	<i>La Vie indochinoise</i> , par JEAN DESCHAMPS 13
	<i>Naissances — Mariages — Décès</i> 14
	<i>Mots croisés n° 61</i> 16
	<i>Solution des mots croisés n° 60</i> 16

Le sens profond du parallélisme des principes de la France nouvelle et des idéaux traditionnels annamites

par Jean FRANÇOIS.

Dans son numéro 74, la revue INDOCHINE a publié un certain nombre de « sentences parallèles franco-annamites » que nous avons extraites d'un livre actuellement sous presse. Certains lecteurs annamites n'ont pas manqué de nous exposer le fruit de leur réflexion. Nous avons prévu leurs remarques. Aussi nous apparaît-il intéressant de publier égale-

ment en guise de réponse l'avertissement qui sert de préambule au volume.

« Certains esprits insuffisamment avertis pourront sincèrement s'étonner de l'extraordinaire parenté qui relie les nouveaux idéaux français et les idéaux traditionnels sino-annamites, et, par voie de déduction, en concluront que les sages de Chine et d'Annam avaient dégagé depuis bien

longtemps les principes qui sont mis en honneur dans la France Nouvelle et que, par conséquent, le Maréchal ne leur apprend rien.

« Nous estimons de notre devoir de réfuter à l'avance cet argument. Certes, ces vérités ne sont pas nouvelles. Elles ont été l'apanage de la France pendant des siècles. Le Maréchal les a puisées au trésor du patrimoine français ancestral, formé par le christianisme et la civilisation gréco-latine, au même titre que l'Annam les a trouvées toutes faites dans les Canoniques et les Classiques, monuments de l'antique sagesse chinoise.

« La rencontre de ces idéaux n'a donc rien qui puisse surprendre, car il s'agit, en vérité, de principes éternels et universels.

« Mais l'insigne gloire du Maréchal est précisément de les remettre en honneur et de les renouveler dans un monde aussi troublé que le nôtre. Il nous faut bien reconnaître, en effet, en toute probité, que nos deux sociétés, par suite des fluctuations de la politique et de l'histoire, s'en étaient ou quelque peu détournées ou n'avaient pas su, par manque de transposition sur le plan du réel, leur faire porter tous leurs fruits.

« La France du Maréchal aura le souci d'adapter ces vérités au siècle que nous vivons et, alliant la vitalité et le dynamisme de l'Occident à l'esprit d'équilibre de l'Asie, saura les revivifier et faire de leur convergence nouvelle une synthèse efficacement réaliste. »

Le Maréchal a dit :

Avant de passer dans les faits, la Révolution doit s'établir dans les mœurs. Ce serait trop attendre de l'Etat que de compter sur sa seule action pour réformer les mœurs et les consciences françaises. Chacun doit y mettre du sien.

OPINION ANNAMITE

PENSONS MIEUX

par NGUYỄN-VIẾT-NAM.

NOTRE époque se caractérise par un regain d'intérêt porté aux lettres annamites. Vieux et jeunes lettrés, s'attachent avec talent et dévouement à soutenir et élargir notre patrimoine intellectuel. Dictionnaires, grammaires, histoires de la littérature se succèdent aux devantures de nos librairies. Des discussions érudites ou passionnées remplissent les colonnes des revues culturelles ou des périodiques littéraires.

Il importe de se demander, devant cet effort de la pensée annamite, si la masse des lecteurs est en état de tirer profit de la nourriture qui est ainsi dispensée à son esprit. Nous nous permettons d'être sceptiques à ce sujet ; ces productions, en vérité, n'intéressent qu'une infime clientèle d'initiés. A notre avis, seule une élite restreinte de nos compatriotes est présentement à même de comprendre le sens et la portée de la plupart des écrits qui sont imprimés : le lecteur moyen n'en comprend pas en général le sens profond et n'est pas en mesure de discerner le vrai du faux, le bon du mauvais. Il est incapable de porter des jugements de valeur équitablement motivés. Bref, le lecteur annamite lit pour tuer le temps ou pour susciter le sommeil. En vérité, il ne sait plus lire.

Combien sont-ils ceux qui, ayant feuilleté hâtivement un quotidien ou un périodique, le rejettent avec un soupir de lassitude ? « Rien à lire », ajoutent-ils. Combien sont-ils, ceux qui tournant les pages d'un livre, qu'on leur a généralement prêté, en parcourent rapidement les lignes, cherchent à saisir tant bien que mal le fil de l'histoire et en viennent à la conclusion qui ne retient leur attention que dans la mesure où elle satisfait leur curiosité ? Et n'allez pas leur demander de le relire attentivement ; ils s'indigneront d'être pris pour des ignares. Que ceux qui nous accusent de pessimisme exagéré fassent eux-mêmes l'expérience. Apportez à un lecteur moyen quelque production nouvelle et interrogez-le : « Trop difficile », vous répondra-t-on si la composition a quelque caractère scientifique. « Banal », vous objectera-t-on s'il s'agit

d'une discussion morale ou littéraire. « Déjà lu », sera la réponse, s'il s'agit d'un roman.

Car, hélas ! si le lecteur moyen ne sait plus lire, au sens noble du terme, il a appris à dévorer les romans, et il n'est que trop vrai que s'il est quelques bons romans il en est d'innombrables de malfaisants.

Continuez l'expérience : ouvrez les pages d'un de ces romans, et relevez les traits dont certains passages sont véhémentement soulignés. Vous pourriez croire que le lecteur a voulu mettre en relief quelque trouvaille de style ou quelque marque de particulière élévation de pensée ? Il ne s'agit en vérité, dans la plupart des cas, que de vulgaires épisodes sentimentaux, voire de minutieuses précisions sur quelque « cas » sexuel particulièrement alléchant.

Les discussions sur des idées n'intéressent plus le lecteur. Ce qu'il faut à ce nouveau fauve du jardin des lettres, c'est du romantique bien siropeux ou de l'étrange bien inédit.

Rares sont ceux qui méditent et qui recherchent un interlocuteur pour confronter le fruit de leur réflexion. Rares sont ceux qui lisent et relisent dans le noble but de se perfectionner intellectuellement ou moralement. Rares sont ceux qui cherchent conseil auprès de ceux qui possèdent savoir et compétence.

Un vent de facilité souffle sur notre Société du Viêt-Nam qui se laisse aller et déchoir.

Nous devons nous ressaisir à l'instar du peuple de France. Nous ne devons pas tolérer plus longtemps qu'un fossé sépare un cénacle d'intellectuels talentueux et la masse du peuple qui sombre dans l'abêtissement. L'élite pensante du Viêt-Nam, qui comporte des individualités remarquables, doit à nouveau, comme au temps de nos pères, rayonner sur l'ensemble de notre société et la revivifier. La tête doit se ressouder au corps. Il faut pour cela réapprendre à lire à nos compatriotes. C'est une œuvre de longue haleine qui doit être menée au coude à coude par les écrivains et les éditeurs, avec l'aide et l'appui des pouvoirs publics. Le but poursuivi,

qui est la régénération intellectuelle du peuple annamite, justifie tous les efforts et les sacrifices financiers indispensables à la réussite de l'entreprise.

Nous avons appris que M. le Gouverneur Général avait invité les Chefs d'Administration locale à créer des offices d'éditions indigènes chargés, d'une part, de faire la chasse à la littérature malsaine et, d'autre part, de guider et de susciter tous les talents et les bonnes volontés du monde littéraire. Nous ne saurions trop applaudir à cette initiative qui, nous l'espérons, sera entendue des autorités responsables de leur exécution.

Il est bien certain, en effet, que si on ne donne plus en pâture aux lecteurs annamites cette pseudo-littérature « génératrice d'inutilités et de facilité » dont parle le Maréchal Pétain, ils se tourneront, dans leur soif de lecture, vers les seules productions qui leur seront livrées. Si celles-ci, guidées judicieusement par l'office

d'éditions, sont de qualité, le niveau moral et intellectuel de tout le peuple des lecteurs s'en trouvera inmanquablement et progressivement relevé ; et en quelques années nos compatriotes seront amenés à leur insu à « mieux penser ».

Il ne faut pas se bercer d'illusions : c'est à cette seule condition que les Annamites pourront apprécier la doctrine de la France Nouvelle et mesurer toutes les richesses d'espoir qu'elle suscite. C'est à cette seule condition que la Révolution nationale en Indochine passera du domaine des idées dans le domaine des faits.

Le premier stade de la Révolution Nationale est la réforme des esprits. Le Maréchal l'a bien compris lorsque, dès le lendemain de l'armistice, il a dit aux Français : « C'est à une réforme intellectuelle et morale que d'abord je vous convie ». Inspirons-nous de ce noble conseil et nous verrons, j'en suis sûr, un Viêt-Nam nouveau surgir de notre ferveur.



LES SOCIÉTÉS D'ENSEIGNEMENT AU TONKIN

par NGUYỄN-VĂN-TỐ.



N ne peut dire qu'il y ait dans les pays annamites une vie publique au sens qu'on l'entend en Occident, mais la vie sociale y est intense. La communauté est l'organisme essentiel et primordial de l'Annam et du Tonkin : famille, clan quasi féodal, qui subsiste encore, loin du pouvoir central ; commune florissante, surtout dans le delta tonkinois ; corporation.

Comme son « oncle » de l'Empire du Milieu, l'Annamite naît mutualiste et syndiqué. Il aurait fondé, dès l'époque du Roi-Lettre Sĩ-Nhiếp (1^{er} siècle de l'ère chrétienne), des associations culturelles, professionnelles et de secours mutuels dans presque tous les villages du Tonkin. Citons, dans le domaine de l'enseignement, les hội tư-văn, mot à mot « association de lettrés modestes », et les hội đồng-môn « associations d'élèves d'une même école ». Véritables œuvres complémentaires de l'école de caractères chinois, ces groupements possèdent encore, tous ou presque tous, des rizières destinées au culte de Confucius et des maîtres d'école de village.

★★

Il faut arriver aux premiers temps de l'occupation française du Tonkin pour trouver de vrais établissements d'enseignement post-scolaire.

Le premier et le plus important est la *Société d'Enseignement Mutuel*. Son nom sino-annamite Tri-Tri tiré des classiques chinois, lui sert en même temps de devise : Tri tri tại cách vât « Tendre à développer ses connaissances, disent les *Quatre Livres*, c'est saisir la nature des choses ».

Les membres de cette Société peuvent à bon droit se féliciter de la durée d'une œu-

vre qui a survécu à presque toute la génération qui l'a vue naître. Fondée le 1^{er} avril 1892 dans le but de « contribuer à l'œuvre de relèvement moral et intellectuel entreprise par le Gouvernement du Protectorat », soutenue, malgré une certaine défaveur du public annamite, encore imbu de culture chinoise, par tout ce qu'il y avait de plus cultivé parmi les fonctionnaires de l'administration française, elle pouvait se croire appelée à une carrière plus brillante que celle qu'elle a parcourue, mais elle pouvait à peine l'espérer aussi durable.

On n'avait alors au Tonkin aucune expérience de ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'une Société d'enseignement ; on n'avait devant les yeux que les écoles officielles, et les règlements de la Société d'Enseignement Mutuel portent bien des traces de l'influence que leur exemple exerçait sur l'esprit des fondateurs. Mais on dut bientôt se convaincre que ce que pouvaient faire les écoles officielles était d'un côté plus et de l'autre moins que ce qui devait être l'ambition d'une société libre. On se tournait alors vers l'exemple des sociétés françaises, comme l'Association polytechnique de Paris, qui, d'ailleurs, ne tarda pas à accorder à la Société son patronage. Sans aucun secours de l'Etat, ces groupements parviennent à un haut degré de prospérité, parce qu'en France les hommes du monde tiennent à honneur d'être membres d'une ou de plusieurs de ces associations scientifiques ou autres, et de servir ainsi de soutiens à des études auxquelles souvent ils ne peuvent pas contribuer par leurs propres travaux.

La Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin compte à l'heure actuelle une quinzaine de sections dont les plus importantes sont à Haiphong, Nam-dinh, Thai-binh, Ninh-binh et Phu-tho. Outre les conféren-

ces publiques qui sont très suivies, elle organise, le soir, des cours de français et de caractères chinois pour les adultes, de préparation au baccalauréat, de comptabilité commerciale. Sa bibliothèque se compose de 6.000 ouvrages, dont 700 en caractères chinois. Le Bulletin trimestriel qu'elle publie, devenu annuel par suite des malheurs du temps, a été apprécié en ces termes dans le *Bulletin général de l'Instruction publique* : « L'activité toujours plus considérable et toujours plus féconde de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin s'impose d'éclatante façon dans son Bulletin. La variété des sujets, la profondeur, le souci de scrupuleuse exactitude, et nous dirons aussi la foi, avec lesquels ils sont traités, font de ce Bulletin une source de documentation extrêmement riche et de très grande valeur, dont la connaissance est indispensable dès qu'on s'intéresse tant soit peu à la vie intellectuelle franco-annamite ».

**

Tandis que la Société d'Enseignement Mutuel forme ainsi un cercle d'études françaises et annamites, l'Association pour la diffusion du quôc-ngũr travaille pour les masses en cherchant à combattre l'analphabétisme qui sévit dans les classes laborieuses de la population.

Fondée le 29 juillet 1938, elle a donné à ses cours du soir une organisation à peu près semblable, du moins en principe, à celle des écoles maternelles. Tout enfant, garçon ou fille, âgé de plus de sept ans, entre dans un de ses cours où il est l'objet des soins les plus assidus et les plus affectueux d'un instituteur ou d'une institutrice. Il y reçoit gratuitement tout ce qu'il lui faut, pour travailler : livre, cahier, porte-plume. L'enseignement des rudiments du quôc-ngũr donné suivant une méthode plus rationnelle que la méthode traditionnelle, d'après un abécédaire publié par l'Association elle-même, occupe la place prépondérante du programme, puisqu'il est l'objet principal de l'Association et qu'il est, en une certaine mesure, une sorte de pépinière de l'enseignement élémentaire annamite.

A côté de ces cours qui fonctionnent actuellement à Hanoi et dans les environs avec un effectif de 3.500 élèves, l'Association a ouvert, à l'intention des adultes, des cours où elle leur apprend, outre le quôc-ngũr, les quatre opérations d'arithmétique et les principales règles d'hygiène. Il ne paraît ni indispensable, ni expédient que les intelligences puisent toutes les mêmes sucs dans un même enclos étroitement délimité : libre à chacun de choisir son terrain, pourvu que la sève monte abondamment et s'épanouisse en frondaisons vigoureuses, en fleurs et en fruits.

C'est pour répondre à ce besoin de diversité et d'expansion que, tout en travaillant à la diffusion du quôc-ngũr parmi les déshérités de la vie, l'Association a de préférence dirigé ses élèves vers l'enseignement pratique avec cours facultatif de connaissances usuelles. Il convient, en effet, de tenir compte des conditions spéciales dans lesquelles se trouvent les élèves adultes et des connaissances auxquelles ils ont à faire appel dans leur profession.

L'Association a fait tout le possible pour répondre à ces vœux ; assurément elle n'a pas du premier coup atteint à la perfection : il reste beaucoup à faire, mais les résultats acquis ne laissent pas que d'encourager les maîtres qui ont donné, sans compter et à titre absolument bénévole, à cette œuvre si utile de l'enseignement populaire, leur temps et leurs soins si dévoués. La conviction avec laquelle ils accomplissent leur tâche explique les progrès réalisés. Ces progrès, comme il est naturel, ont été modestes. Les quelque quatre-vingts cours que l'Association a ouverts à Hanoi, à Haiphong et à Viétri, depuis plus de trois ans, ont enseigné le quôc-ngũr à près de 20.000 élèves, dont 3.000 adultes. Mais on a la conviction que de ce côté, le succès viendra vite, quand l'Association aura organisé de nouveaux cours dans les provinces du delta, et quand les familles se seront rendu mieux compte des sacrifices consentis par l'Association pour distribuer l'enseignement de cette merveilleuse écriture qu'est le quôc-ngũr.

Ce n'est pas à dire que l'enseignement de la morale soit négligé : loin de là. Les dirigeants de l'Association du quôc-ngũ et de l'Enseignement Mutuel sont convaincus que cet enseignement doit être la grande affaire de l'école élémentaire et de l'école primaire, qu'il n'est pas seulement réservé à la famille, que l'école doit plutôt dans bien des cas suppléer la famille impuissante. Il y a d'abord une éducation morale indirecte qui est donnée par la maison d'école même, par la vie en commun, par la discipline scolaire, par les exercices physiques et le programme tout entier de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement primaire.

Dans des conférences à la Société d'Enseignement Mutuel, plusieurs membres de l'un et de l'autre groupement ont prodigué d'excellents avis ou d'utiles avertissements contre des engouements irréfléchis et des routines obstinées : par exemple, sur un maniement plus intelligent de la discipline, sur une décoration appropriée à l'école, sur une adaptation des programmes aux besoins régionaux, etc... Il y a aussi des théories risquées, comme la méthode d'enseigner l'histoire dans un ordre chronologique renversé ; ce fut jadis une marotte de certains inspecteurs d'Académie de France, mais ces autorités qu'eût pu invoquer le conférencier auquel je fais allusion, ne rendront pas l'innovation plus séduisante.

Toutefois, l'éducation diffuse que donne l'école par ses murs, son régime, son plan d'études, ne saurait suffire. Il faut un enseignement moral direct, et qui ne soit pas

seulement un enseignement occasionnel et accessoire. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le programme de morale, tel que les instructions officielles l'ont fixé. Il embrasse un fonds de vérités communes à la majorité de la nation, il peut donc s'enseigner sans porter atteinte aux principes de la morale confucéenne, qui sont le fondement de la famille et de la société annamite.

Je voudrais seulement signaler à l'attention du public la méthode pédagogique que nos sociétés d'enseignement appliquent pour ce programme d'éducation morale ; elles s'efforcent de donner des leçons simples, sans austérité ni prédication, familières sans banalité, allant au cœur de l'enfant, avec la préoccupation d'orienter toujours les jeunes âmes vers l'effort viril, vers la compréhension plus consciente du bien et du juste.

Les deux sociétés se proposent d'ailleurs de préparer en collaboration une plaquette destinée à combattre une exagération commune à toute la pédagogie et même à toute la société moderne, et qui consiste à traiter l'enfant en homme fait, comme une personnalité achevée, dont les droits, les exigences réclament les mêmes égards que l'adulte. Pour les maîtres d'abord il y aura dans cet exposé une foule de précieux conseils à recueillir, et pour le grand public soucieux des destinées de notre organisme scolaire le plus modeste, mais le plus important par son ampleur, une vive satisfaction de le savoir vaillamment défendu et sagement conseillé.

NGUYỄN-VĂN-TỐ.



LA FRANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

par Robert VANNEL.



LA « Nouvelle », comme on l'appelait autrefois communément, évoque, pour beaucoup de Français, un lieu de transportation, quelque pays sauvage, au climat torride, couvert de forêts à peine explorées et résolument hostile. Certains ignorent que, depuis plus de trente ans, elle n'est plus terre de bagnes et qu'elle est une des perles de notre empire colonial.

De forme allongée, sensiblement orientée N.-O.-S.-E., la Nouvelle-Calédonie ressemble, avec ses franges de récifs coralliens, qui lui font, au milieu des eaux du Pacifique, une ceinture d'écume, à quelque nébuleuse perdue dans l'immensité. Elle s'étend à 20.000 kilomètres de la France, en latitude, entre le 20° et le 22° parallèles et, en longitude, entre le 162° et le 164° méridiens, dans l'hémisphère Sud, à quelque 1.800 kilomètres, à l'Est du Continent australien. Son relief est très tourmenté, ses rivages striés de baies profondes constituent, à l'abri de la barrière de coraux, autant de havres pour les pêcheurs. Son climat n'est jamais très chaud, tempéré qu'il est par les alizés qui soufflent pendant huit mois de l'année ; il favorise une luxuriante végétation qui procède à la fois des tropiques et des pays tempérés. Mais, par-dessus tout, c'est à la richesse de son sous-sol que la Nouvelle-Calédonie doit sa réputation. Elle possède, en effet, après le Canada, les plus riches gisements de nickel du monde, le chrome y est en abondance ; enfin on y a prospecté du fer, du cuivre, du zinc, du manganèse, du cobalt, de l'antimoine en quantités appréciables ; l'exploitation vient à peine d'en être commencée.

La population de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, les îles Loyauté, Maré, Lifou et Ouvéa et l'île des Pins, est d'environ 56.000 habitants, composés de 12.000 Français, 28.000 Canaques, 2.000 étrangers et 13.000 Indochinois et Javanais.

Cette île heureuse, au climat salubre, aux ressources abondantes et variées, à laquelle la nature n'a pas mesuré ses largesses, est comme

on le voit peu peuplée. Son exploitation est encore à la période de début ; il est regrettable qu'un assez petit nombre de colons aient songé à s'y installer et que les Calédoniens, indolents et souvent paresseux, préférèrent s'adonner au commerce avec l'Australie plutôt qu'à la culture de leur merveilleux patrimoine.

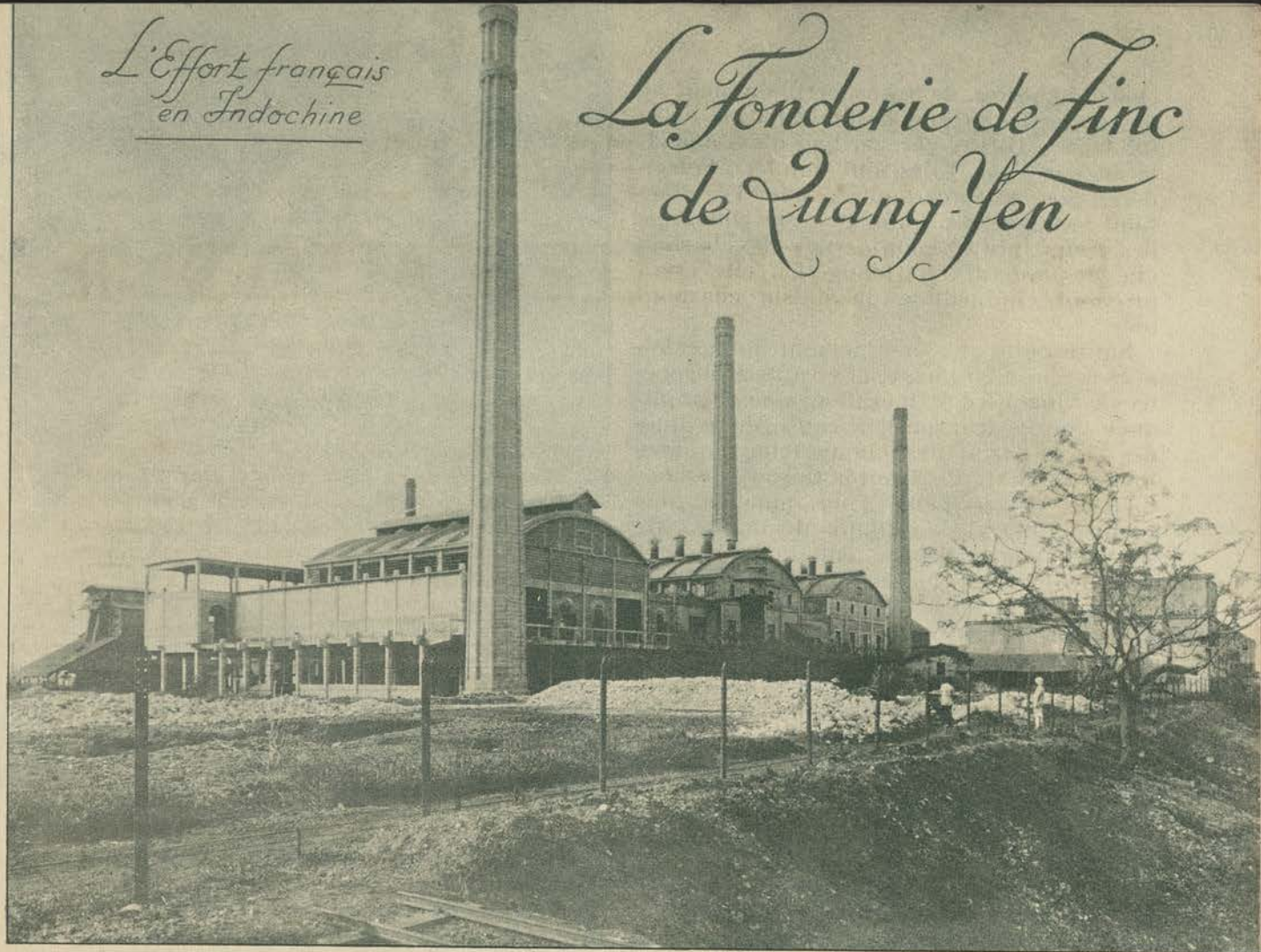
La Nouvelle-Calédonie est possession française depuis bientôt quatre-vingt-dix ans ; sa population a toujours été très attachée à la Métropole. Cependant, depuis quelques années, les Calédoniens se plaignaient d'être quelque peu délaissés par la Mère Patrie et de se voir administrer, des lointains bureaux de la rue Oudinot, par des fonctionnaires peu avertis des choses du Pacifique. Au surplus, le nombre incalculable de gouverneurs qui se sont succédés à sa tête et dont aucun n'avait le temps matériel d'approfondir les besoins et les aspirations de ses habitants, avait contribué à accentuer le malaise qui régnait dans les rapports entre la population, les assemblées élues, l'administration locale et le Département. L'attraction économique de l'Australie toute proche, dont la colonie était, qu'on le veuille ou non, plus ou moins tributaire, venait encore l'aggraver.

C'est dans cette atmosphère équivoque que survint, inattendue et incroyable, la nouvelle de l'arrêt des hostilités. Le premier moment de stupeur passé, l'île tout entière se dressa dans un magnifique élan d'enthousiasme et prit la décision de continuer la lutte. Cette réaction qui se fit jour, il faut le souligner, avant même la proclamation de l'ex-général de Gaulle était compréhensible ; sans nouvelles de France, isolée au milieu du Pacifique, n'ayant d'autres informations que celles que lui débitait, à doses massives, la tendancieuse radio australienne, la Nouvelle-Calédonie croyait agir en plein accord avec le reste de l'Empire et, le 21 juin 1940, le Gouverneur Pélicier pouvait déclarer, lors de l'ouverture de la session du Conseil général :

(Lire la suite après la partie illustrée).

*L'Effort français
en Indochine*

La Fonderie de Zinc de Quang-Yen



SIL n'y avait pas ce bac interminable et précaire, je vous conseillerais d'aller là-bas. Rien que pour le spectacle.

De chaque côté d'un four, dans une demi-obscurité merveilleusement idoine à vous permettre d'apprécier l'inattendue beauté des choses, vous verriez ceci : un mur sombre, dont vous devineriez qu'il est compartimenté, comme une sorte de quadrillage à larges mailles ; au centre de chaque carré, encastrée dans le mur, une espèce de grosse et courte pipe, un brûle-gueule géant vous tendant son petit bout ; mais il faudrait Méphistophélès en personne pour y poser ses lèvres sans se brûler, car de ce bout sort une flamme, tantôt jaune, tantôt d'un bleu verdâtre ; en tout cent-soixante lumières colorées, ondoyantes, sur fond noir et rouge sombre. Chaque four ayant deux faces et la fonderie comptant trois fours en exercice, l'illumination faisant la joie de vos regards se compose de neuf cent-soixante flammèches ; féérique !

Si vous aimez la diversité, on vous conduira près d'un des groupes de gazogènes,

on ouvrira un regard et l'on en approchera une allumette. Alors une flamme de plus d'un mètre, bleuâtre, soufflante, coléreuse, vous montera devant le nez et vous inspirera un petit mouvement de recul.

Voici pour la joie des yeux. A présent, meublons notre esprit. On dit « fonderie » de zinc. Le terme est impropre, car le zinc, métal oxydable à haute température, ne peut pas être fondu comme le plomb au water-jacket ou le fer au haut fourneau ; il doit être réduit et distillé à l'abri de l'air dans des mouffles.

On part de la smithsonite, qui est un carbonate de zinc (CO_2Zn) ou de la calamine, qui est un silicate de zinc ($2\text{ZnO SiO}_2 \text{H}_2\text{O}$) préalablement calcinés afin de les débarrasser soit de leur gaz carbonique, soit de leur eau de constitution. On peut aussi traiter la blende qui est un sulfure de zinc et devient oxyde par grillage, mais les mines de Cho-diên, qui alimentent la fonderie de Quang-yên, fournissent surtout de la smithsonite et de la calamine, très peu de blende.

Les mines de Cho-diên étant très loin

(400 kilomètres de transport), on peut se demander les raisons de l'installation de la fonderie à Quang-yên, au lieu d'une installation sur place. Elles sont simples : la fonderie, pour sa force motrice, pour la réduction des minerais, enfin pour le chauffage des fours, utilise moitié plus de charbon que de minerai ; à Quang-yên, elle est à proximité immédiate du bassin charbonnier.

Smithsonite et calamine sont donc calcinées à Cho-diên même, et ensuite transportées à Quang-yên. Opération assez compliquée que ce transport, à cause du régime des eaux ; par petites jonques (cinq à quinze tonnes de charge, suivant la saison), de Cho-diên à Tuyên-quang ; par jonques plus grandes (quarante à cinquante tonnes), de Tuyên-quang à Viêtri ; enfin par grandes jonques (cent à cent-cinquante tonnes) de Viêtri à Quang-yên. Les jonques utilisées de Cho-diên à Viêtri appartiennent à la Société qui gère à la fois les mines et la fonderie, c'est-à-dire la Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine ; celles qui transportent le minerai de Viêtri à Quang-yên sont la propriété de la Société des transports Maritimes et Fluviaux de l'Indochine. Les premières sont fabriquées à l'usine de Quang-yên même, et sont entièrement métalliques.

La calcination préalable au transport, a fait perdre en poids 30 % à la smithsonite, 10 % à la calamine ; alors ces minerais contiennent respectivement 40 à 45 % de leur poids en zinc pur.

Reste à « désoxygéner » le métal ; on demande ce soin au charbon, agissant comme réducteur, dans la proportion de 35 de charbon pour 100 de minerai calciné.

Le mélange, préparé par couches, passe dans des broyeurs à meules et à sole tournante qui le rendent intime et réduisent les particules à une grosseur maximum de 7 millimètres.

La coulée du zinc

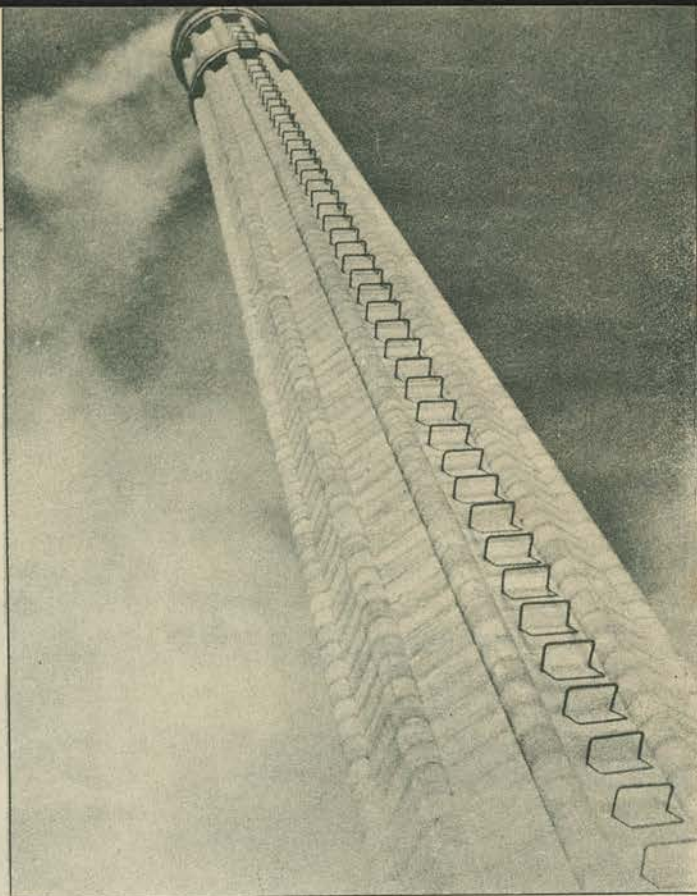
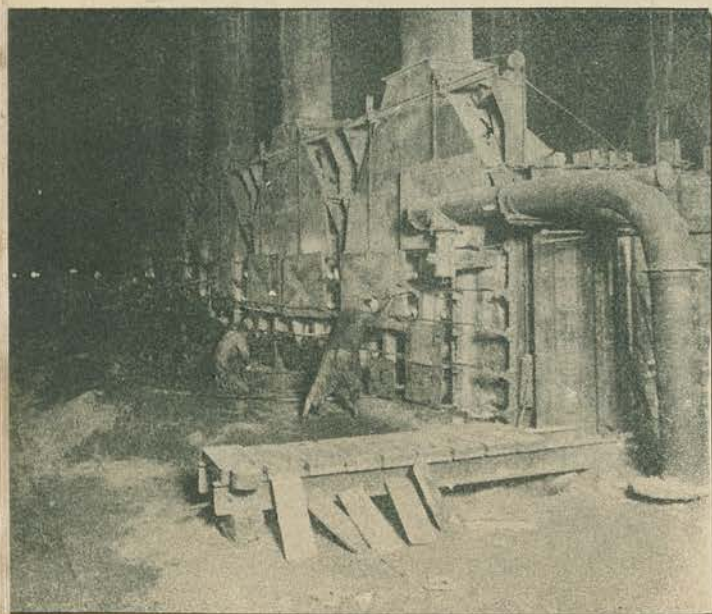


Photo HESBAY

Puis l'on utilise les fours. Un four à zinc est en réalité composé de deux parties symétriques, de chaque côté d'un mur central ; chaque côté de four est divisé en cinq « sections », chaque section en quatre « fenêtres », chaque fenêtre en quatre « niches », et chaque niche contient deux creusets.

Chaque matin, les creusets sont remplis du mélange minerai-charbon broyé ; le creuset est coiffé d'un « condenseur » qui est la sorte de pipe dont je vous parlais plus haut ; enfin le condenseur est lui-même prolongé par une « allonge », sorte de long éteignoir en tôle. La chaufferie du four est assurée par des gazogènes qui, au moyen d'une combustion incomplète du charbon, fournissent de l'oxyde de carbone, gaz combustible. Ce gaz est dirigé vers un côté du four où il brûle au contact de l'air, en donnant une flamme de 1.600 degrés ; tous les quarts d'heure, un système de vannes dites d'inversion change automatiquement le côté de chauffe. La flamme, après avoir cédé une partie de son calorique d'un côté du four passe par des fenêtres pratiquées dans le mur médian, circule entre les creusets de l'autre côté et pénètre enfin dans des empilages en briques réfractaires, appelés récupérateurs, auxquels elle abandonne une chaleur énorme avant de gagner la cheminée. Au cours de la période d'inversion suivante, cette chaleur est cédée

à l'air de combustion qui est ainsi porté au voisinage de 1.000 degrés avant de commencer à se mêler au gaz pour produire la flamme.

Cette chauffe alternative à l'aide de récupérateurs permet d'obtenir de hautes températures avec une faible dépense de charbon.

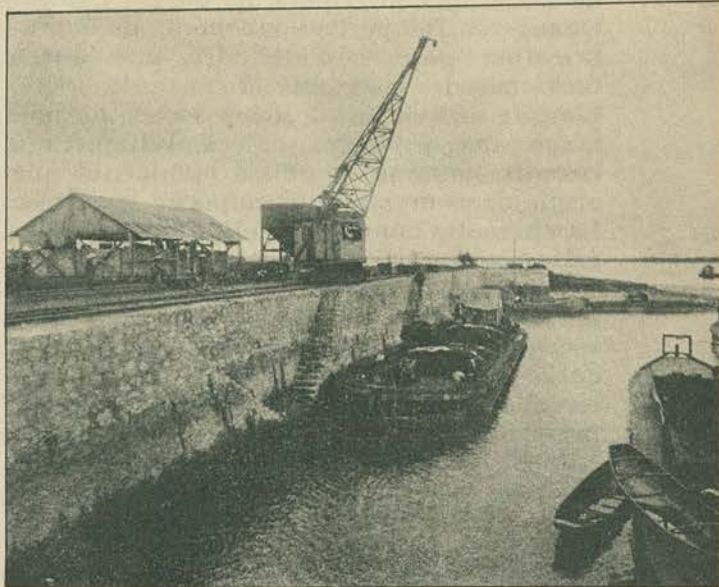
Neuf heures après la mise au four, on commence la première coulée, dite aussi « tirage » ; il y en a trois dans le cycle de vingt-quatre heures demandé par une distillation complète. On enlève alors les allonges, dont on recueille le résidu zincifère apporté par les vapeurs et, à l'aide de râclettes en fer, on fait couler le métal qui, sorti du creuset sous forme de vapeur, s'est condensé dans le condenseur et y est resté liquide ; il coule dans une sorte de grosse louche que l'ouvrier porte à un spécialiste, l'« écumeur », lequel coule le zinc dans les moules à lingots et l'écume des particules d'oxyde qui surnagent.

La perte métallique totale, au cours de ces différentes opérations, est de 8 à 10 %, c'est-à-dire pas supérieure et même souvent inférieure à celles qu'on enregistre dans les fonderies d'Europe.

**

Chaque four contient donc trois cent-vingt creusets ; trois fours étant en exercice à titre permanent, cela fait neuf cent-

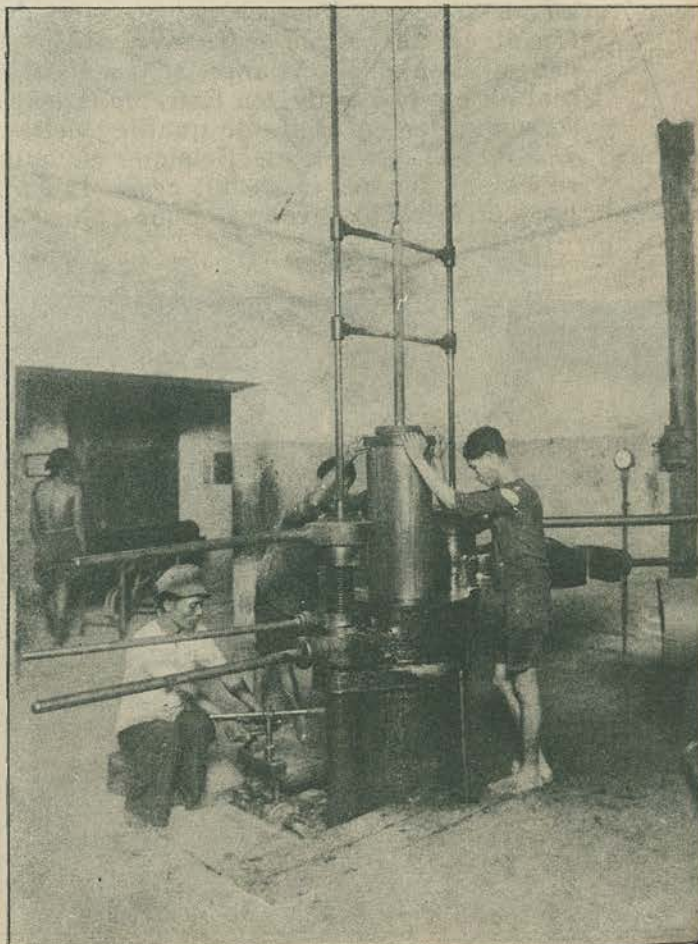
Remplacement des creusets au four à zinc



Le port du Sông Chanh

soixante creusets soumis chaque jour à la chauffe ; or, un creuset est un long et lourd cylindre aplati, fermé au bout qu'on appelle « cul », ouvert à l'autre qu'on appelle « gueule » ; on le charge à cinquante kilogrammes de mélange minéral-charbon. Il est fait d'argile réfractaire contenant un « squelette » de grains de quartz cuits appelé « chamotte ». La fabrication des creusets est chose délicate ; mal faits, ou constitués

La fabrication des creusets à la presse hydraulique



de matériaux inférieurs, ils durent peu ; à Quang-yên, le perfectionnement de la fabrication permet d'atteindre une durée moyenne de cinquante à soixante jours. L'argile utilisée est de deux sortes, en mélange : une argile grasse, très plastique, nécessaire pour qu'on puisse mouler, et une argile demi-maigre, qui empêche le retrait. La chamotte donne une solidité dont on se serait privé avec l'argile seule.

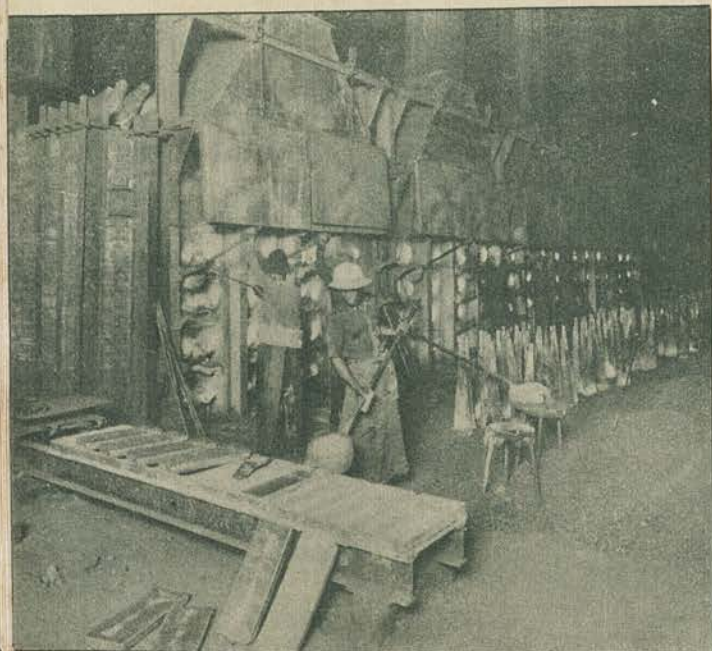
Un malaxeur prépare des ballots de pâte, lesquels sont placés dans une presse à creusets qui, à l'aide d'une pression hydraulique de 200 kilogrammes par centimètre carré, les allonge et les moule jusqu'à la forme prescrite.

Ainsi formé, le creuset ne sera utilisable qu'après trois mois de séchage : un mois dans une chambre non chauffée et deux mois dans une chambre chauffée à la vapeur où règne une température finale de 50 à 60 degrés. L'usine présente trente chambres de séchage pouvant contenir chacune deux cent-cinquante creusets.

La fabrication des condenseurs, lesquels subissent des températures moins élevées que les creusets, exige moins de soins. La matière employée est moins fine, et le « squelette » est constitué avec les débris écrasés des creusets hors de service. Le condenseur, pièce beaucoup moins grosse que le creuset, est fabriqué d'un seul coup par une machine à emboutir.

La nécessité d'avoir une certaine quantité d'argile de qualité pose à la Société un problème sérieux ; l'Indochine, en effet, ne fournit qu'une argile inférieure, qu'on ne peut utiliser qu'en mélange, et jusqu'à présent on n'a pas trouvé en Extrême-Orient à se ravitailler en argile de qualité ; celle-ci venait de France et de Belgique et, naturellement, les arrivages ont cessé. Les approvisionnements valent pour plusieurs

Le décrassage des creusets



Four à zinc en marche

mois, mais voici quand même une industrie tonkinoise qui, utilisant et traitant des matières locales : charbon et minéral, peut rencontrer quelque jour de sérieuses difficultés d'exploitation, par le manque d'une matière accessoire et pourtant indispensable.

★ ★

Le travail à la fonderie proprement dite est extrêmement pénible à cause de la chaleur, mais il est court. Les « chargeurs » et leurs aides décrassent les creusets vides, éliminent les mauvais, placent les neufs et chargent le tout une fois par jour ; ils ne travaillent que cinq heures par jour. Les « tireurs » sont les ouvriers qui recueillent le zinc liquide et le portent à l'écumeur ; ils ne travaillent que trois heures par jour.

Tous sont bien payés et restent presque indéfiniment à l'usine. La Société sert quelques retraites de douze piastres par mois aux vieux travailleurs. Elle a acheté, proche l'usine, un domaine considérable qu'elle répartit au personnel annamite, à raison de cinq sào par ouvrier ; la répartition est faite par tirage au sort tous les trois ans. Elle a aménagé un terrain de sports et fondé un cercle pour les ouvriers ; ceux-ci, depuis des années, y font traditionnellement un repas en commun par mois.

Une petite infirmerie, gérée par deux infirmiers, permet de donner les premiers soins aux blessés ou aux malades ; les cas graves entraînent le transport à l'hôpital de Quang-yên. Les soins sont entièrement gratuits pour le personnel.

Il y a beaucoup d'anciens à l'usine, et très peu de défections. Le chef de la creusetterie est un Annamite nommé Xuân, autrefois contremaître à Cho-diên. Il sert à la Société depuis plus de vingt et un ans.

Le Directeur de la Fonderie est M. Mortiaux. Il a comme collaborateurs européens

trois contremaîtres, un par four en exercice, un électricien, un comptable et un aide-comptable. L'usine utilise en permanence le travail de quatre cents ouvriers indigènes.

M. Beunardeau dirige l'ensemble des entreprises de la Compagnie, c'est-à-dire à la fois les mines de Cho-diên et la fonderie de Quang-yên.

Les exportations, vu les circonstances, sont presque exclusivement dirigées sur l'Extrême-Orient. Elles absorbent à peu près toute la production.

Celle-ci pourra être augmentée quand le quatrième four, presque achevé aujourd'hui, sera prêt à être mis en service... et si les arrivages d'argile de qualité permettent l'accroissement de la fabrication des creusets.

Deux chiffres donneront une idée de l'importance de la fonderie de zinc de Quang-yên, pour l'économie locale : le total des

taxes à l'export et d'impôts divers s'élève maintenant annuellement à plus de deux millions de piastres. Un beau denier !

Et l'usine distribue par an environ 200.000 piastres en salaires et traitements.

La fonderie de zinc de Quang-yên est la seule entreprise importante de l'espèce en Indochine. Elle devait s'augmenter d'une installation de laminage, qui eût rendu les plus grands services, mais les circonstances ont obligé à différer l'expédition du matériel.

L'usine est, naturellement, outillée pour l'analyse des minerais et du métal, et pour l'étude du point de fusion des argiles employées.

Une centrale électrique de 600 CV. fournit la force motrice et assure, en outre, l'éclairage du centre de Quang-yên.

Paul MUNIER.

Photo HESBAY





LA CITADELLE DES HÔ

par Louis BEZACIER.

La citadelle que l'on a coutume de désigner sous le nom de citadelle des Hô, du nom de la dynastie qui l'a fait construire, est située au hameau de An-tôn, sur le territoire du village de Tây-giai, phu de Quang-hoa, province de Thanh-hoa.

De Hanoi, pour se rendre à ce monument, prendre la route coloniale n° 1 (route Mandarine) jusqu'à la station de Bim-son, à trente kilomètres environ avant d'arriver à Thanh-hoa. Puis là, tourner à droite et prendre la route provinciale qui conduit à la pagode de Phô-Cat, connue sous le nom de Pagode des Poissons sacrés. Arrivé au carrefour de Phô-cat, laisser la route qui conduit à la pagode, sur la droite, et tourner à gauche ; après une vingtaine de kilomètres, on arrive à la citadelle.

La visite de cette citadelle terminée, on peut revenir soit par le même chemin, soit encore par la ville de Thanh-hoa, en continuant la route qui passe par la porte Sud. Ce dernier itinéraire a l'avantage de permettre de visiter au Sud de cette citadelle le camp retranché, à proximité duquel a été extraite la pierre ayant servi à sa construction.

★★

Avant de décrire cet important monument, il semble nécessaire de donner quelques renseignements historiques sur la période sous laquelle il fut construit. Période troublée s'il en fut.

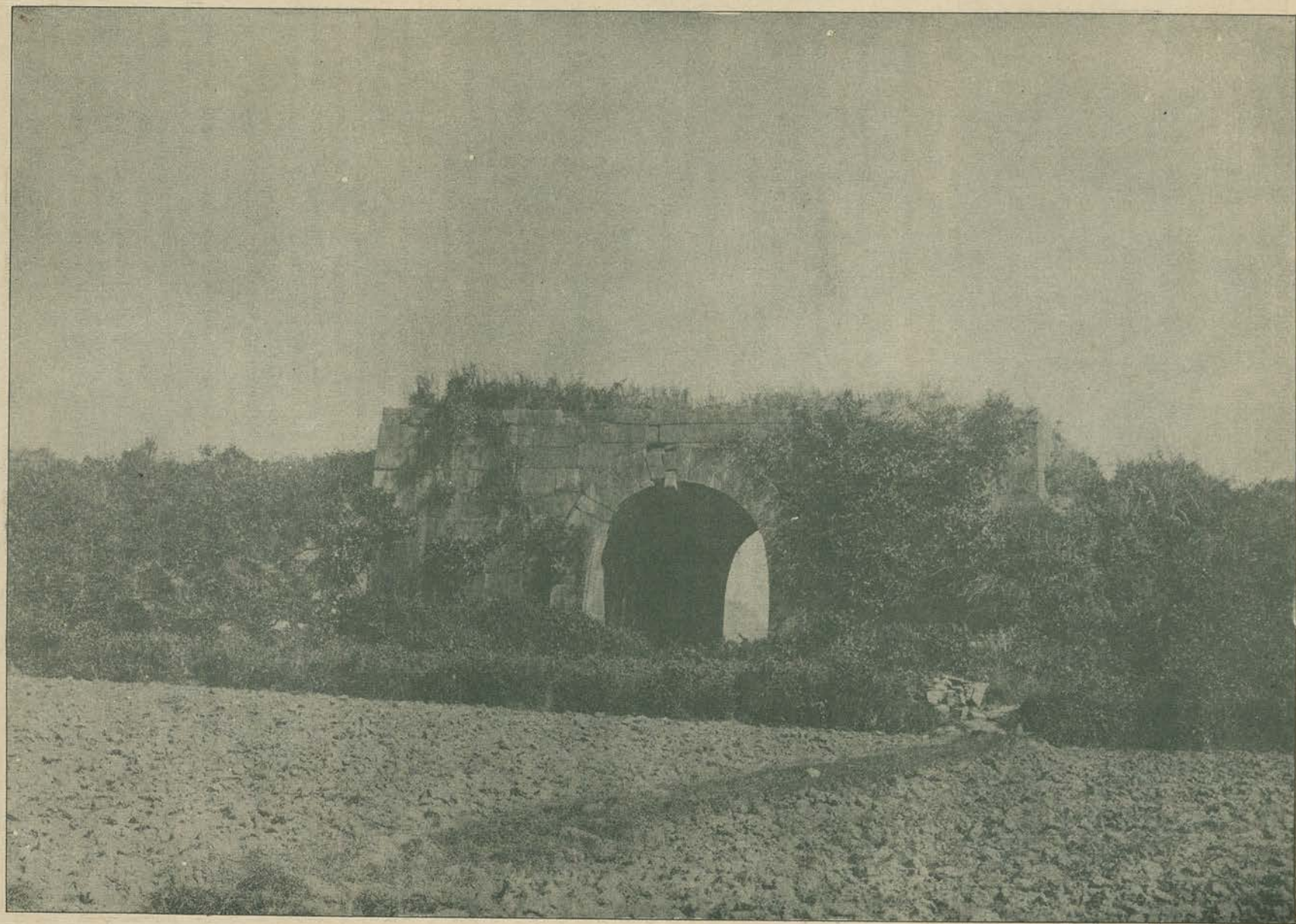
C'est au premier mois de l'année 1397, que Hô-Quy-Li, le futur Empereur d'Annam, donna l'ordre à son ministre de l'Intérieur, Dò-Tinh, d'édi-

fier cette citadelle. Les travaux de construction furent extrêmement rapides si l'on en croit les Annales. En effet, commencés au premier mois de l'année 1397, dès l'ordre reçu, ils étaient, paraît-il, terminés au troisième mois de la même année 1397. La citadelle fut baptisée du nom de Đông-do (capitale de l'Est). Mais l'ancienne Thang-Long, c'est-à-dire Hanoi, ayant pris le nom de Đông-dô, elle fut appelée Tây-dô (capitale de l'Ouest). Enfin, en 1430, bien longtemps par conséquent après la chute de la dynastie des Hô, elle fut appelée Tây-kinh, signifiant également capitale de l'Ouest.

Lorsque Hô-Quy-Li séjournait dans sa capitale, il habitait le bâtiment appelé Nhân-tho-cung. En 1403, au deuxième mois, on construisit le Đông-thai-miêu, c'est-à-dire le temple des ancêtres de la famille royale. C'est tout ce que nous savons sur les noms des différents bâtiments édifiés dans l'enceinte de cette citadelle.

En 1397, lors de la construction de cette nouvelle capitale, l'Empereur d'Annam était Trần-Thuân-Tôn, qui, monté sur le trône en 1388, fut forcé d'abdiquer, en 1398, par le grand mandarin Lê-Quy-Li, en faveur de son fils aîné. L'année suivante, 1399, il fut étranglé sur les ordres du même Lê-Quy-Li et enterré au tombeau de An-sinh-lang (province de Hai-duong).

Le but de Lê-Quy-Li, le futur Hô-Quy-Li, était de prendre le titre d'Empereur. Depuis longtemps déjà, il avait cette ambition. A la mort de Trần-Nghê-Tôn (1370-1372) survenue en 1394, il se trouvait au sommet de la hiérarchie, et s'il n'avait



Citadelle des Hô.— Porte opposée à l'entrée principale. Face intérieure

Photo E. F. E.-O.

pas le titre d'Empereur, il en avait les pouvoirs. En 1397, il s'était fait élever au grade de Régent du royaume, Grand Précepteur chargé des affaires de l'Etat, Grand Prince et protecteur de la Patrie. Il avait un cachet particulier, et était logé dans le Palais Royal.

C'est, muni de tous ces pouvoirs, qu'il remania la division territoriale, et fit élever cette seconde capitale (Tây-dô) dans la province de Thanh-hoa, dans le but secret de se proclamer Empereur au moment choisi.

Après avoir détrôné Trần-Thuân-Tôn, il installa sur le trône le fils aîné de ce dernier, et son petit-fils par les femmes, âgé seulement de trois ans. Un complot formé par les grands de la Cour contre lui n'ayant pas réussi, il en profita pour semer la terreur et faire décapiter tous ceux qui avaient osé lever la tête. Il se débarrassait en même temps de ceux qui pouvaient le gêner dans l'entreprise qu'il s'était assignée. Cette vengeance assouvie, il s'installa dans le palais de Nhon-tho dont il donna l'aile droite à son fils, et se proclama Grand-père du royaume et Roi suprême. Mais auparavant, il avait pris soin d'éloigner dans la nouvelle capitale de Tây-dô le jeune Empereur et avait nommé son fils Lê-Han-Thuong gouverneur de la province de la capitale de l'Est (Hanoi).

Au début de l'année 1400, le 28^e jour de la 2^e lune, Lê-Quy-Li force le jeune Empereur à abdiquer, mais cette fois en sa faveur et se proclame lui-même Empereur. Il laisse la vie au jeune détrôné qui était son petit-fils. Il lui donne le titre de Grand prince Bao-Ninh et on ne parle plus de lui.

Dès son accession au trône, Lê-Quy-Li change son nom pour celui de Hô-Quy-Li. Hô, disait-il, étant son ancien nom de famille, qui aurait été changé en Lê à cause d'une adoption. Il rattachait ses ancêtres aux Hô, descendants de l'Empereur Ngu-Thuân (25 siècles avant notre ère). C'est également pour cette raison qu'il changea le nom du royaume qu'il appela Dai-Ngu pour rappeler ces anciens souverains.

Monté sur le trône au début de l'année 1400, Hô-Quy-Li abdique à la fin de la même année ou au début de l'année suivante en faveur de son fils cadet Hoa, son fils aîné n'étant pas jugé assez intelligent pour lui succéder. Son titre de règne était Thanh-Nguyên. Après avoir cédé le pouvoir à son fils, il se donne le titre de Thai-Thuong-Hoàng (Père du Roi suprême), mais reste associé au gouvernement du royaume.

Son fils commence à régner fin 1400 ou début 1401 sous le nom de Hô-Han-Thuong et prend comme titre de règne d'abord celui de Thiêu-Thành, qu'il conserva pendant deux ans, et qui fut changé en 1403 pour celui de Khai-Dai qu'il conserva jusqu'en 1407, date à laquelle il fut fait prisonnier par les Chinois.

Peu de temps après leur accession au pouvoir, Hô-Quy-Li et son fils Hô-Han-Thuong déclarent la guerre aux Chams, dont le roi venait de mourir.

L'armée d'invasion, forte de 150.000 hommes, ne put réussir, et battit peu de temps après en retraite. Mais fin 1402, Hô-Quy-Li et Hô-Han-Thuong lancent une nouvelle armée contre les Chams. Cette fois, le nouveau roi cham, effrayé, demande la paix en offrant le territoire de la province d'Indrapura, l'actuelle province de Quang-nam, et en cédant de plus le territoire de Cò-luy, aujourd'hui la province de Quang-ngai. La perte de ces deux provinces, dont l'une avait été le siège de l'ancienne capitale chame, comprenait les grandes cités religieuses de Mi-son et de Đông-duong, et représentait tout l'ancien territoire d'Amaravati, fut mal supportée par le roi cham Jaya Simhavarman qui en appela à l'Empereur Ming et lui exprima ses griefs contre l'Empereur annamite. Hô-Han-Thuong ne tint aucun compte des remontrances de l'Empereur chinois Tcheng-Tsou, et préparait même une nouvelle armée, celle-ci forte de 200.000 hommes pour l'armée de terre, plus une flotte, pour aller attaquer la capitale chame de Vijaya, qui n'est autre que la citadelle de Chà-bân, près de Qui-nhon. Le siège de Vijaya ne réussit pas, et les troupes durent revenir au pays, ainsi que la flotte. L'Empereur Ming, sur de nouvelles plaintes du roi Cham, fit encore des remontrances à Hô-Han-Thuong, puis poussé par Simhavarman, il envahit le Tonkin en l'année 1407.

Hô-Han-Thuong, prévoyant cette invasion chinoise, s'était préparé à la recevoir. Il avait fait consolider les différentes citadelles situées sur la route que devaient suivre les armées chinoises. Malgré toutes les précautions prises, les armées annamites furent défaites, et Hô-Quy-Li avec Hô-Han-Thuong durent s'enfuir vers le Sud. Ils furent faits prisonniers au port de Ki-la, dans la province actuelle de Hà-tinh, et amenés tous les deux à Kim-lang (Nankin). Hô-Quy-Li fut, dans la suite, dit-on, condamné à servir dans les troupes gardes-frontières du Kouang-si. D'après une autre version, tous les deux furent tués, on ne sait où ni comment.

C'était la fin de la dynastie des Hô, qui n'avait duré que sept ans, laissant tout le Tonkin sous une nouvelle domination chinoise qui devait rester jusqu'à l'avènement de Lê-Lôi, qui régna sous le nom de Lê-Thai-Tô à partir de 1428, mais qui avait commencé la lutte contre les armées chinoises en 1418.

Entre temps, le roi du Champa envoya une armée pour recouvrer les deux provinces actuelles de Quang-ngai et de Quang-nam, perdues en 1402.

Dès la chute des usurpateurs Hô, un prétendant de l'ancienne dynastie des Trần, le fils cadet de Trần-Nghê-Tôn, fut proclamé Empereur dans le district de Truong-an, province de Thanh-hoa, les troupes chinoises occupant le Tonkin. Ce nouvel Empereur prit le nom de Trần-Dê-Quy et régna de 1407 à 1409.

Louis BEZACIER.

(A suivre)

Les Sports à Kouang-Tchéou-Wan



1. — La foule de Kouang-Tchéou-Wan, au Stade de Fort-Bayard, pendant une manifestation sportive. (Cliché Vinh-Thinh Studio, Fort-Bayard).



2. — La tribune et les personnalités, au Stade de Fort-Bayard, pendant une manifestation sportive.



3. — Les principaux gagnants d'un Cross-cyclo pedestre organisé entre Tchê-Kam et Fort-Bayard.

4. — Les militaires, eux aussi, s'entraînent.

5. — Au Lac de la Surprise pendant une fête nautique.



Pour être tardif — car il y était jusqu'ici presque inconnu — le mouvement « sports » connaît sur le Territoire de Kouang-tchéou-Wan, des débuts très florissants. Le football, le basket, le sport cycliste et les sports nautiques y sont particulièrement en honneur. Ils donnent lieu, chaque dimanche, à des réunions d'entraînement très suivies et très animées et ont été déjà l'occasion d'importantes manifestations auxquelles assistait un public fort nombreux et qui semble, d'ores et déjà, acquis à la noble cause du sport.

D'autres manifestations sont prévues, notamment à l'occasion des championnats de football et de basket, pour lesquels seront décernées des coupes magnifiques offertes par de généreux donateurs.

Ajoutons que Fort-Bayard et l'importante ville chinoise de Tchê-kam vont être dotées très prochainement de stades modèles et modernes.

Le sport est en bonne voie à Kouang-tchéou-Wan.



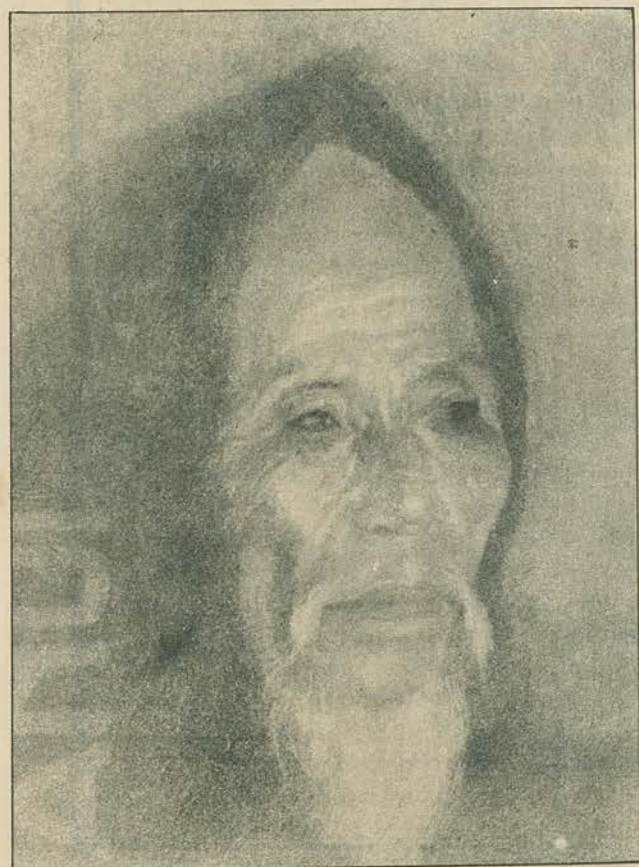


La rédaction de sentences parallèles par un lettré de village

L'Exposition des Frères PHAM

PHAM - TU &

PHAM-KHANH



Ci-dessus. — En haut : *Portrait de Pham-Khanh*, par Pham-Tu ;
En bas : *Vieux lettré*, par Pham-Khanh.

Ci-contre. — En haut : *Portrait de jeune fille*, par Pham-Tu ;
En bas : *Etude de femme*, par Pham-Khanh.

Photos TRANH & AN



LA FRANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

(Suite de la page 8)

« La France a fait l'Empire, l'Empire refera la France ».

Les premières proclamations de de Gaulle furent accueillies avec un certain enthousiasme, mais lorsque, peu après, il se mit à attaquer le Maréchal, lorsque peu à peu les dessous des événements, les causes et l'ampleur du désastre, parvinrent à la connaissance de la population, lorsqu'on sut à qui la France s'était confiée et de quels collaborateurs le Maréchal s'était entouré, une scission s'établit très vite dans l'opinion publique quelque peu déconcertée.

Quelques individus véreux et ambitieux, exploitant la situation, suscitèrent des inquiétudes et créèrent des difficultés sans nombre à l'Administration locale. Les troubles s'aggravèrent, l'émeute gronda et le Gouverneur ne tarda pas à être mis en échec. De plus, la venue à Nouméa, le 1^{er} septembre 1940, de Sir Harry Lucke, Haut Commissaire britannique aux îles Fidji, amorça le complot qui aboutit à la dissidence. L'inspiration venait de Londres, les moyens étaient australiens et l'instrument, le traître Sautot, Résident français aux Nouvelles-Hébrides.

Le Gouverneur Pélicier, qui ne parvenait pas à surmonter les difficultés, dont l'attitude indécise et timorée ne satisfaisait personne, se laissa persuader par le Conseil général de solliciter son rappel ; il s'embarquait le 4 septembre à Nouméa sur la *Pan American Airways* à destination de la Métropole, laissant à son successeur, le lieutenant-colonel Denis, une situation trouble et une population divisée.

Le nouveau gouverneur était estimé de la population ; ses proclamations furent accueillies avec satisfaction et le mouvement de fidélité au Maréchal qui, depuis quelque temps, avait pris corps, s'amplifia et aboutit à la création d'un groupement de défense des intérêts français, « l'Union de la Calédonie Nouvelle », qui se dressa aussitôt contre les Gaullistes. C'est alors que les exaltés de la première heure, tous les aventuriers, les ambitieux, les mécontents, traîtres à leur patrie et à la solde des Anglais, pressés par le Consul d'Angleterre et un envoyé commercial australien qui se trouvait à Nouméa à dessein, résolurent de brusquer les choses. Ils mobilisèrent leurs comparses de la brousse, qui,

des plantations et des mines de l'intérieur, descendirent en armes à Nouméa, pour soutenir le mouvement de de Gaulle. Malgré l'état de siège proclamé par le Gouverneur Denis, ils ne tardèrent pas à noyauter les services et, plus par la menace que par la persuasion, à se rendre maîtres de tous les rouages administratifs de l'île.

Le 19 septembre au matin, le croiseur australien *Adelaide* se présentait devant la passe de Nouméa. Le Gouverneur, faisant l'inventaire de ses moyens de défense, se rendit compte que, ni les canons de l'avis *Dumont-d'Urville*, ancré dans le port, ni les défenses terrestres, servies par des troupes dont la fidélité était douteuse, ne le mettait en mesure de résister aux bordées du croiseur australien. Au surplus, l'attitude frondeuse d'une partie de la population, appuyée par les broussards rendait toute effusion de sang pratiquement inutile. Le traître Sautot put débarquer et, reçu sur le quai de la Flottille aux acclamations de ses partisans, il se rendit, escorté de toute la pègre de l'île, au Palais du Gouvernement où il déposa purement et simplement le colonel Denis, qu'il envoya aussitôt en résidence forcée à La Foa, petite localité sise à une centaine de kilomètres du chef-lieu.

L'épuration ne tarda pas ; tous ceux qui étaient hostiles au mouvement de dissidence furent internés, qui à l'île Nou, dans les bâtiments vétustes de l'ancien bagne, qui à bord du *Pierre-Loti* des Messageries Maritimes, qui se trouvait sur rade. Après quelques jours de délibérations sur le sort de ces internés, Sautot, qui voulait s'en débarrasser, décida de les refouler vers l'Indochine à bord du *Pierre-Loti*.

La veille du départ du paquebot, de nombreux Calédoniens fidèles vinrent saluer leurs compatriotes qui partaient à l'aventure ; sans craindre de se compromettre, ils tinrent une dernière fois à serrer les mains et à donner l'accolade à ceux qui étaient déjà qualifiés par les Gaullistes de « traîtres et de vendus ». L'un d'entre eux ne disait-il pas, les larmes aux yeux : « C'est égal, c'est la France qui s'en va ».

Je citerai ici ce témoignage émouvant d'un témoin oculaire qui se trouvait au nombre des expulsés.

« Le *Pierre-Loti* s'éloigna sous les couleurs nationales tandis que flottaient sur la ville de Nouméa les étendards à croix de Lorraine du général de Gaulle. Au sortir de la rade, à hauteur du « Rocher à la Voile », un groupe important de fidèles massé au loin sur la côte, agita frénétiquement ses mouchoirs et déploya un grand drapeau français ; comme le colonel Denis avait emporté le pavillon national de son hôtel particulier, on leur répondit en le faisant flotter au vent, en guise de remerciement et d'adieu. On s'était compris de part et d'autre ; on venait d'échanger, à distance et de bord à rives, ce message émouvant : « France quand même ! France toujours ! »

Il n'y avait donc pas que des Gaullistes en Nouvelle-Calédonie, et parmi ces derniers même, beaucoup depuis ont réfléchi ; certains, le petit nombre, avaient été entraînés par un mouvement de pur patriotisme, croyant, par leur attitude, contribuer au salut du pays, alors qu'ils devenaient mercenaires d'une puissance étrangère. D'autres, ignorants et crédules, furent la proie de la campagne sournoise menée par la presse et la radio aux ordres de l'Angleterre, d'autres enfin suivirent par lâcheté, par crainte de l'inconnu et, souvent, pour ne pas perdre une situation, à laquelle ils avaient consacré de longs efforts et qui leur permettait de vivre.

Aux dernières nouvelles, un revirement important se serait produit et le nombre augmenterait chaque jour, de ceux qui se recommandent du Gouvernement du Maréchal Pétain. Le traître Sautot, débordé, aurait été contraint de sévir et la liste s'allonge des opposants qu'il a dû interner administrativement pour maintenir sa position de plus en plus précaire. Des critiques nombreuses se font jour, le mécontentement grandit, des libelles virulents circulent sous le manteau, et on s'arrache en cachette les quelques documents qui, d'Indochine, ont pu parvenir, à travers les mailles serrées de la surveillance gaulliste, en terre calédonienne. Les émissions de Radio-Saigon, seul lien qui rattache les Calédoniens à la France, sont attendues

fébrilement et écoutées avec une douloureuse pitié.

La Nouvelle-Calédonie est restée française, en dépit de sa dissidence, et nos frères du Pacifique, qui se demandaient avec anxiété ce que leur réservait l'avenir, ont dû tressaillir d'espoir à la nouvelle que le Maréchal, réalisant ce que les gouvernements antérieurs n'avaient pu faire, venait de confier au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, les fonctions de Haut Commissaire de la France dans le Pacifique.

Quelle n'a pas dû être leur joie d'entendre leur nouveau chef leur dire le 23 janvier dernier à la radio :

« Les événements qui se déroulent actuellement en Extrême-Orient, isolant momentanément l'Indochine, m'empêchent de remplir effectivement et immédiatement mes nouvelles fonctions. Vous pouvez cependant être assurés que, dès que les circonstances le permettront, je saurai saisir l'occasion d'exercer les pouvoirs qui viennent de m'être conférés », et finir sur cette suprême parole de foi :

« ... Je terminerai ce premier entretien en vous souhaitant patience et courage, en vous recommandant de croire comme moi-même à la justice imminente et de garder intacte votre foi dans les destinées de notre patrie et dans celle de l'Empire. »

Les fidèles de toujours, qui expient dans les camps de concentration de l'île de Nou ou de l'îlot Fraicinet le crime d'avoir voulu rester Français, les repentis qui ont reconnu leur erreur, les égarés qui ont retrouvé leur route et tous ceux qui, aujourd'hui, où l'heure de la délivrance approche, tremblent à l'idée d'être à jamais rayés de la communauté française, se tournent vers cette Indochine lointaine d'où par la bouche de l'Amiral Decoux leur parvient l'appel du chef vénéré, le Maréchal Pétain et la promesse d'une résurrection.

Robert VANNEL.



La Semaine dans le Monde

Les Informations de la semaine

DU 10 AU 17 FÉVRIER 1942

I. — LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Chute de Singapour.

Les troupes nippones, ayant réussi un débarquement nocturne le 9 février au Nord-Ouest de l'île de Singapour, ont pu réduire les premières défenses britanniques, cependant que la jetée, rapidement réparée, permettait le passage des unités blindées. Refoulant les troupes britanniques devant eux, les Japonais s'emparaient de la position centrale de Bukit Timah le 11 et, s'étendant de chaque côté sur toute l'île, encerclaient la ville tandis que la base navale de Sélétar était complètement occupée le 14.

Trois jours de combats acharnés et sans espoir dans les faubourgs de Singapour ont amené la garnison à se rendre le 15 au soir ; la campagne de Malaisie s'est terminée avec l'entrée des troupes japonaises le 16 au matin.

En Birmanie.

Les colonnes nippones ont marqué un nouveau succès avec l'occupation de Martaban, centre stratégique sur la Salouen. Rangoon, partiellement évacuée, est l'objet de bombardements continus, ainsi que les aérodromes de Toungoo et Thaton.

II. — LES OPÉRATIONS AUX INDES NÉERLANDAISES

L'occupation du Sud de Bornéo s'est étendue le 10 au centre de Banger Masin.

Les principaux centres de Java et Sumatra, nouveaux objectifs principaux, subissent des bombardements chaque jour plus violents (Soerabaya, Madioen, Batavia, Palembang). Cette dernière base vient de tomber aux mains des Japonais le 17, à la suite d'un débarquement précédé d'atterrissages de parachutistes.

III. — SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Le conflit germano-russe.

La situation reste sensiblement stationnaire sur le front oriental. Les Allemands s'accrochent très solidement à leurs positions de résistance et contre-attaquent plus vigoureusement.

Une offensive soviétique a obtenu au début de la semaine une percée en direction de Viazma qui a permis l'occupation de Gjatsk et de Tamkino. Au Sud, en Crimée, des débarquements importants de renforts ont eu lieu dans la presqu'île de Kertch, rétablissant la situation russe compromise.

En Afrique du Nord.

Ici aussi le front s'est stabilisé depuis une dizaine de jours, chaque adversaire attendant des renforts. Les troupes sont au contact dans la région allant de Tengerder au Sud jusqu'aux environs de Gazala, sur la côte.

IV. — LES OPÉRATIONS NAVALES DANS L'ATLANTIQUE

Activité toujours intense des sous-marins allemands sur la côte Nord-américaine ; deux faits nouveaux viennent s'y ajouter.

La guerre sous-marine semble, d'une part, élargir le théâtre de ses opérations ; c'est ainsi qu'un sous-marin, pénétrant dans la mer des Antilles, a attaqué le 17 février l'île hollandaise d'Aruba (Petites Antilles), coulant trois pétroliers et bombardant une raffinerie de pétrole.

La marine allemande a d'autre part réussi, le 12 février, à faire traverser le Pas-de-Calais à une escadre importante : cuirassés *Scharnhorst*, *Gneisenau*, croiseur *Prinz Eugen* et de nombreuses unités légères escortées par l'aviation. Grâce à sa protection aérienne et, semble-t-il, à l'insuffisance de la réaction britannique, cette escadre, partie de Brest pour la Mer du Nord, a pu accomplir le trajet sans dommages appréciables, en dépit des attaques de nombreuses formations de la R. A. F.

V. — LE VOYAGE DU GÉNÉRAL CHIANG-KAI-SHEK

Le séjour du général Chiang-Kai-Shek aux Indes où il a eu des contacts avec le Gouverneur Général Lord Linlithgow, le général Wawell, le Pandit Nehru et le Mahatma Gandhi, au moment où la route de Birmanie est menacée par l'avance des troupes japonaises, continue à intriguer l'opinion.

Le Chef du Gouvernement de Chungking serait-il venu inciter les leaders hindous à la résistance ou simplement sonder leurs intentions ?

VI. — DÉPRESSION EN ANGLETERRE

Le public anglais, pourtant flegmatique, a été extrêmement frappé par le passage audacieux du Pas-de-Calais par les forces navales allemandes et surtout par la chute de Singapour, réputée « forteresse imprenable » et considérée à juste titre comme la « clé de l'Empire britannique en Extrême-Orient ». M. Churchill qui a pourtant l'habitude d'exposer des échecs retentissants et de retremper à cette occasion le moral et la volonté de résistance britanniques a dû, cette fois, faire reculer les débats à la Chambre des Communes pour avoir le temps de réunir les informations nécessaires et surtout pour ne pas avoir à défendre son Gouvernement dans une atmosphère de « colère et de panique ».

VII. — LA SITUATION EN FRANCE

Dans un interview qu'il a accordé au représentant de *Paris-Soir*, l'Amiral Darlan a rappelé une fois de plus qu'on fait de la politique avec les réalités, non avec des sentiments : « La France devrait s'appeler l'Empire français, c'est-à-dire l'union complète en fait et en esprit malgré les plus graves difficultés ».

Après avoir souligné l'hémogénéité du Cabinet autour de la personne du Maréchal, le vice-président du Conseil a précisé ce que devrait être l'unité française :

« Quand on déclare : faisons table rase, il nous faut repartir à zéro, on dit une bêtise ; il convient plutôt d'appeler au rassemblement tous les Français quels qu'ils soient qui comprennent les erreurs du passé, qu'ils viennent de droite ou de gauche, les ouvriers comme les patrons ; la jeunesse fera le reste et un jour la Nation choisira. »

Rappelant qu'à la date du 7 février, l'Amiral Darlan assumait depuis déjà un an la direction de la politique extérieure de la France, le *Temps* a dégagé les grandes lignes de cette politique :

« La France, qui a la volonté d'être un facteur d'ordre et de paix, ne refuse son loyal concours ni sur le plan européen, ni sur le plan mondial étant entendu que toute solidarité internationale doit comporter cette égalité dans la dignité qui est la condition même d'une féconde confiance réciproque entre les peuples. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Chute de Singapour.

La chute de Singapour est un coup terrible porté à la puissance et au prestige britanniques.

« Le Colosse anglo-saxon aurait-il des pieds d'argile ? » se demande Maurice Bernard dans l'IMPARTIAL du 12 février 1942.

Le malaise britannique.

Contre-blocus, danger bolchevique, offensive de l'Axe en Libye, tout semble se conjurer contre la Grande-Bretagne.

Il y a en Grande-Bretagne un indéniable malaise, écrit A. Rebufat dans l'IMPARTIAL du 11 février 1942. Le replâtrage politique de M. Churchill est une de ces opérations provisoires qui ne durent pas. La crise renaîtra et M. Churchill devra composer avec les éléments radicaux s'il veut obtenir une solution viable. C'est l'avis courant de ceux qui suivent les événements de Londres qu'une telle solution ne pourra être qu'un nouveau pas vers la soviétisation de l'Angleterre.

Les mêmes individus qui tinrent stoïquement sous les bombardements de la Luftwaffe, il y a quatorze mois, cèdent sous le poids des événements quotidiens et tendent l'oreille aux fourriers de Staline.

La révolution économique.

Tout paraît se conjurer contre l'Empire britannique parce que la majorité des forces humaines, matérielles, intellectuelles et spirituelles du monde milite désormais contre le système capitaliste libéral qu'il représente.

Un monde nouveau est en train de naître, où capital et travail seront associés, où toute région, tout pays sera développé en fonction de ses possibilités, non au bénéfice de tel ou tel groupe capitaliste. C'est l'essence même de la Révolution Nationale.

La Révolution Nationale, écrit Valcourt dans l'OPI-NION du 3 février 1942, envisage le problème du travail et du capital de tout autre manière (que le Capitalisme libéral). Au lieu de reconnaître au capital, à l'argent, une situation prépondérante, pour mieux dire une puissance exclusive, elle met le travail sur le même pied, lui reconnaît des droits égaux, les considère, l'un et l'autre, comme les facteurs de valeur équivalente d'un objectif commun : la production.

La Révolution Nationale accordera à la commune... à la région le droit de s'organiser elles-mêmes... de prendre les mesures propres à assurer le plus efficacement possible et aux moindres frais, leur prospérité, écrit Louis Vaucelle dans la DEPECHE du 8 février 1942.

Ce qui sera vrai de la région métropolitaine le sera, plus encore, de ces « régions amplifiées », d'un particularisme hautement vénérable, que sont les parties constitutives de l'Empire.

L'unité de l'Empire français.

France, Empire sont deux mots synonymes.

LA VOLONTE INDOCHINOISE du 2 février 1942 nous rappelle cette définition de l'unité française donnée par Fustel de Coulanges : Une aptitude des Français à se sentir unis, malgré les différences et les traditions locales, malgré la diversité du particularisme.

Cette définition est aujourd'hui valable pour l'Empire tout entier : l'Empire français est l'image amplifiée de la France, c'est la France elle-même étendue aux dimensions du monde.

L'Empire, collectif nationale.

L'Empire requerrait un chef à sa taille, assez grand pour que toutes les expressions possibles de la vénération humaine pussent converger vers lui.

S'il est un cas, écrit la PATRIE ANNAMITE du 9 février 1942, où la fonction, le pouvoir, le rang, l'âge, la gloire, la personne d'un orateur, d'un écrivain, d'un chef, ajoutent à la valeur de ce qu'il dit, c'est bien le cas du Maréchal, en qui, peut-être plus qu'en aucun temps et en aucun pays du monde, se trouvent réunies toutes ces qualités à la fois. Que dire encore de l'éclat quasi divin que prêtent les circonstances tragiques au geste d'un héros jamais vaincu qui a fait don de sa gloire et de sa personne ?

La voix de la civilisation.

L'autorité qui émane de la personne du Maréchal se double de celle qui s'attache à la grande tradition qu'il représente.

Un homme, quel qu'il soit, même s'il est, tel qu'en le miracle pétaïen, à la fois héros, chef et presque saint, un homme n'est qu'une créature qui passe et dont la sagesse, si elle n'était que la sienne propre, n'aurait de valeur que dans le temporel, pour ainsi dire, et dans une conjoncture donnée. Or, nous voyons autre chose dans la sagesse du Maréchal. Nous ne sommes pas éloignés de lui voir un caractère d'éternité, de pérennité, d'universalité qui ne s'explique que si l'on comprend ceci : le Maréchal parle non pas seulement comme un sage et un chef français, mais il incarne le Sage et le Chef français : il est la voix de la France éternelle, il est le porte-parole de la tradition politique française.

Quiconque a saisi et compris cela, tient la clé d'or de l'espérance invincible en un renouveau digne des plus grands souvenirs du passé. Et il ira aussi, d'un seul coup, au fond de ce mystère par quoi tout ce qui est français ne peut être qu'avec Pétain, et tout ce qui est de Pétain, est seul de l'authentique France.

Les Paroles du Maréchal remettent en honneur une tradition qui, depuis 1715, — date de la mort du Roi-Soleil, — avait cessé, non d'être connue, mais d'être acceptée par l'opinion. Le Maréchal parle comme aurait parlé Louis XIV, comme aurait parlé Saint Louis, comme auraient parlé tous les grands Français de tous les grands siècles qui virent la précellence et la prééminence de la France.

Quand la France parle, a écrit Joseph de Maistre (qui n'était pas Français), l'Europe écoute et comprend.

L'hommage au chef.

Expression suprême de l'humanité, placé par l'âge hors des limites ordinaires de la vie humaine, le Maréchal n'est pas Chef et Père des Français seulement, il est, au même titre, Chef et Père de tous les habitants de l'Empire : sa pensée, sa sollicitude n'est pas pour quelques-uns seulement, elle est pour tous.

Maréchal, écrit le TIN-MOI du 13 février 1942, dans le numéro spécial du Têt, en ce moment où l'Annam accueille le printemps, dans une joie débordante, quels souhaits pouvons-nous Vous présenter pour montrer notre admiration et notre vénération ? Souhaits de bonheur ? De richesse ? Des choses qui ont mis les mortels à l'épreuve ne conservent plus de signification devant Vous.

Permettez que nous Vous envoyions à travers les mers le vœu ardent que tout Annamite formule en ce moment : le succès de la Révolution Nationale pendant ce printemps radieux. Ce succès exercera na-

turellement une heureuse influence sur les destinées de notre pays et incitera la jeunesse annamite à Vous ériger en modèle glorieux, car Vous personnifiez la gloire pure ici-bas.

L'histoire mondiale n'a jamais eu de meilleur représentant que Vous pour symboliser la patriotisme et le sacrifice. Que de héros se sont appuyés de l'influence sectaire, de la puissance militaire pour s'emparer du pouvoir. Et Vous, c'est le contraire : Vous êtes porté au pouvoir par le sentiment unanime du peuple. Que de gouvernements militaires ont tenu les leviers de commande chez des peuples puissants, prospères, dans le bonheur et la gloire ! Vous, vous n'apparaissez qu'au moment de désolation et de péril national pour panser la Patrie blessée. Vous avez mis la Paix à la place de l'anarchie, la Probité à la place de la

déchéance, l'enthousiasme et l'activité là où ne jouaient que ruse et tromperie pour grimper vers les honneurs. Ces âmes pures qui n'ont vu que les bassesses humaines s'en consolent quelque peu maintenant...

Vous nous donnez le modèle du héros sublime dans le sacrifice accepté, dans l'œuvre de reconstruction nationale. Espérons que nos compatriotes s'inspireront de vos actes et de vos paroles dans l'œuvre de régénération de la race annamite, car nous la poursuivons en ce moment, dans notre Patrie annamite, Maréchal.

Devant nous, Vous êtes le héros des héros, le grand patriote. Vous êtes la personnification de la Sagesse, de la Force raisonnée et clairvoyante qui surmontent toutes les bassesses et les obstacles de ce monde.

LA VIE INDOCHINOISE

par Jean DESCHAMPS

Le Gouverneur Général visite la Région de Saigon-Cholon.

Le 26 janvier, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, accompagné de M. Rivoal, a inspecté divers travaux d'urbanisme en cours dans cette région.

Sous la conduite de M. Nicolau, Ingénieur en Chef de la Circonscription de Cochinchine des Travaux publics, de M. Lachamp, Ingénieur principal de la Région Saigon-Cholon, et de M. Cerutti, Chef du Service d'urbanisme, le Gouverneur Général a visité en premier lieu le stade Philippe-Renault, qui a été tout récemment transformé et dont les installations ont été grandement améliorées.

Le Chef de la Colonie a tenu ensuite à se rendre sur les lieux où vont incessamment commencer les travaux de construction de divers établissements hospitaliers et scolaires dont sera dotée dans un avenir prochain la grande cité de l'Indochine du Sud.

Avant de regagner le Palais Norodom, l'Amiral Decoux a fait une courte visite aux installations du Service local de la Sûreté, où d'importantes transformations sont en cours de réalisation.

Le 27 janvier, poursuivant ses visites dans la région, l'Amiral s'est rendu à l'Ecole des Mécaniciens, actuellement installée dans l'enceinte de l'arsenal de la Marine, où l'ont reçu le Contre-Amiral Béranger, commandant la Marine en Indochine, et l'Ingénieur mécanicien Simon, Directeur de l'Ecole.

Sous la conduite du médecin-colonel Gautron, Directeur local de la Santé, le Gouverneur Général a parcouru ensuite les travaux de la Polyclinique du dispensaire Krauthimer et de l'Ecole des Assistants indochinois de Médecine sociale.

Au cours de cette même tournée, l'Amiral, guidé par le Directeur, M. Moreau, a visité la Manufacture indochinoise de cigarettes où des machines très modernes débitent jusqu'à mille cigarettes à la minute.

Avant de regagner le Palais du Gouvernement général, l'Amiral Decoux a tenu à se rendre compte personnellement de l'état d'avancement des travaux du Centre de jeunesse féminine.

Le Gouverneur Général à Banméthuôt.

Le 28 janvier, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine a quitté Saigon, accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, pour une inspection en pays moi. Le Chef de la Colonie a gagné Banméthuôt en visitant les chantiers de la route coloniale n° 14.

L'inspection du Gouverneur Général souligne l'importance que le Chef de la Colonie attache à la réalisation rapide de tous les grands travaux d'intérêt général. On pourra, dans un proche avenir, aller de Saigon à Banméthuôt en moins de cinq heures.

A Budang Srey, siège des subdivisions de travaux, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux a félicité M. Maury, Chef de Subdivision qui, depuis deux ans, accomplit avec succès une tâche difficile.

Accueilli aux trois frontières par M. Grandjean, Résident Supérieur en Annam et M. Salomon, Résident au Darlac, le Chef de la Colonie a été salué par les notables des villages environnants, puis s'est arrêté au poste de Dakmil, nouvellement créé.

La journée du 29 janvier fut consacrée par le Gouverneur Général à la visite du centre de Banméthuôt et de diverses exploitations des environs.

Le commandant Capponi a présenté au Chef de la Colonie le bataillon de tirailleurs rhadés, qui a exécuté un défilé remarquable. La belle tenue de cette troupe, qui avait fait ses preuves au cours d'opérations militaires, lui valut ainsi qu'à ses chefs, les vives félicitations du Gouverneur Général.

Puis l'Amiral se rendit au groupe scolaire où près de 700 élèves rhadés reçoivent une formation qui doit leur permettre de devenir plus tard de précieux auxiliaires tant pour l'Administration ou l'Armée que pour les entreprises privées et de contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants du Darlac. Le mérite en revient en grande partie au regretté M. Antomarchi, Inspecteur de l'Enseignement, qui s'était consacré à cette tâche avec une foi et un dévouement admirables.

Le médecin-capitaine Jouin fit ensuite visiter au Gouverneur Général et au Résident Supérieur l'Hôpital du chef-lieu et fut complimenté pour l'intelligente activité déployée à la tête de cette formation

sanitaire et comme animateur des services d'assistance médicale au Darlac.

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux visita par la suite les plantations de caoutchouc et de café de la Compagnie des Hauts Plateaux, que dirige avec compétence M. Delfante, ainsi que les plantations de thé et de café de la Compagnie Agricole d'Annam dont le Directeur, M. Mercurio, reçut à déjeuner le Gouverneur Général, le Résident Supérieur et leur suite.

Dans la soirée, le Gouverneur Général visita la Centrale hydroélectrique créée par M. Bourger, dont l'initiative désintéressée a apporté au centre de Banmethuot une nouvelle amélioration. Le soir, à la Maison de France, un dîner officiel fut donné par le Résident et M^{me} Salomon, en l'honneur du Chef de la Colonie et du Chef du Protectorat de l'Annam.

En Annam : le redressement des institutions communales.

Par un *Du en* date du 5 janvier 1942, S. M. Bao-Dai a réorganisé le fonctionnement de la Commune Annamite dans le Trung-ky.

Ce *Du*, qui comporte 58 articles, détermine la composition et les attributions du Conseil des notables, du Comité permanent de ce conseil, les attributions des agents intermédiaires entre la Commune et l'Administration et des agents communaux d'exécution placés sous l'autorité du Comité permanent du Conseil des notables, ainsi que l'organisation des cantons groupant les communes, et le rôle des agents cantonaux intermédiaires entre les habitants et l'Administration.

Ce *Du* a été pris par Sa Majesté sur le rapport de S. E. Thai-van-Toan, Ministre de l'Intérieur, formulé après avis conforme du Conseil des Ministres et accord de M. le Résident Supérieur Grandjean.

A son élaboration, a contribué le Comité de réformes communales, créé il y a deux ans par le regretté Résident Supérieur Graffeuil et mis sous la présidence de S. E. Nguyễn-khac-Niêm, Thuong-tho.

Ce *Du* marque la volonté de Sa Majesté de procéder à un redressement des institutions communales qui tient compte à la fois de l'évolution moderne du pays, et des mœurs, coutumes et institutions traditionnelles.

M^{me} Jean DECOUX préside une manifestation de bienfaisance.

Le 11 février, à l'Hôtel de Ville de Saigon, M^{me} Jean Decoux a présidé à une distribution de denrées et de marchandises périssables qui, destinées à l'œuvre du Secours aux Prisonniers indochinois, ne purent être acheminées vers leur destination, par suite des circonstances.

Ces denrées et marchandises ont été distribuées aux pauvres de la ville, particulièrement aux vieillards et aux enfants.

Des dames annamites ont offert un thé d'honneur à M^{me} Jean Decoux à l'issue de cette manifestation de bienfaisance.

Le Résident Supérieur Pierre DELSALLE prononce, à la radio, une allocution en annamite

A l'occasion des fêtes du Têt, M. le Résident Supérieur au Tonkin Pierre Delsalle a prononcé, le 14 février, à la radio, une allocution en langue annamite. Cette manifestation, très rare et d'autant plus significative, a fait une profonde impression. L'allocution constituait essentiellement un émouvant appel à l'unité.

Le mariage de M^{lle} Jacqueline DELSALLE.

Un grand mariage a eu lieu à Hanoi le 17 février, celui de M^{lle} Jacqueline Delsalle, fille du Résident

Supérieur au Tonkin, Pierre Delsalle, avec M. Philippe Grandjean, fils du Résident Supérieur en Annam, Emile Grandjean.

Les témoins étaient :

Pour la mariée, M. Abel-Gustave Delsalle, Inspecteur principal de la Garde Indigène, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre ;

Pour le marié, M. Albert Grandjean, Lieutenant du Port de Haiphong, Croix de guerre.

La cathédrale de Hanoi était remplie d'une véritable foule. Avaient tenu à assister à la cérémonie, l'Amiral Jean Decoux, l'Ambassadeur Yoshizawa, le Secrétaire général Gautier, le Général Aymé et un grand nombre de notabilités hanoïennes.

L'orgue était tenu par M. Bonduel.

Indochine présente aux jeunes époux ses vœux de bonheur et de prospérité.

Du 23 Février au 1^{er} Mars 1942.

Ecoutez "Radio-Saigon"

Lundi 23. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Jeanne Aubert et Guy Ferrant ; — 19 h. 45 : *L'Indochine au travail*, par J. Marly : « Le Service géographique de l'Indochine » ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *De Couperin à Roussel*, par Suzanne Vincenot ; — 21 heures : *Le courrier des auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

Mardi 24. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Les vagabonds parisiens ; — 19 h. 45 : *Les endocrines ou le miracle des glandes*, par le Docteur Hézard ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : Musique de chambre : *Quatuor et trio*, de Beethoven ; — 21 heures à 21 h. 30 : Chansons françaises du Canada.

Mercredi 25. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Histoire du menhir qui avait désobéi* ; — 20 h. 15 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 20 h. 30 : Concert ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Jeudi 26. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orchestre Raymond ; — 19 h. 45 : Chantiers de l'Empire ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Maître Bolbec et son mari*, pièce de Georges Beer et Louis Verneuil.

Vendredi 27. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Lucienne Boyer et Jean Tranchant ; — 19 h. 45 : *Colonne vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Ch. Roques ; — 20 h. 50 : Sélection des *Saltimbanques*, de Louis Ganne.

Samedi 28. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orchestre Sandler ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 50 : Musique de danse.

Dimanche 1^{er}. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *Nous sommes pêcheurs*, causerie religieuse par le R. P. Trémeau ; — 20 h. 10 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Carmen*, opéra comique de Bizet (2^e partie) ; — 0 h. 00 à 0 h. 30 : Informations.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

CAMBODGE

CLAIRE, fille de M^{me} et M. Crémazy (1^{er} février 1942).
JEAN-CLAUDE-FRANÇOIS, fils de M^{me} et M. Trouchet, de la Police urbaine de Phnom-penh (1^{er} février 1942).

LUCIE, fille de M^{me} et M. Niger, planteur à Mimot (2 février 1942).

COCHINCHINE

ANNE-MARIE-ANDRÉE, fille de M^{me} et M. Delarue, contrôleur des Chemins de fer de l'Indochine.

MARIE-MARTHE-CLAUDE, fille de M^{me} et M. Fanovard, adjoint technique principal des T. P.

HUGUETTE-MADELEINE, fille de M^{me} et M. Rio, de la Marine Nationale.

ELISABETH, fille de M^{me} et M. du Terre, planteur.

MONIQUE-VIVIANE, fille de M^{me} et M. Petit, propriétaire à Bienhoa.

ERNEST-MARIE, fils de M^{me} et M. Régular, de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles.

PIERRETTE-HÉLÈNE, fille de M^{me} et M. Fontana, de la Banque de l'Indochine.

PHILIPPE-GÉRARD, fils de M^{me} et M. Charles Cerighelli, du Service de l'Enregistrement.

TONKIN

MIREILLE-ETIENNETTE, fille de M^{me} et M. Dancoisne, chef d'Exploitation de la Mine de Phan-mê (22 janvier 1942).

HÉLÈNE-JEANNE-MARGUERITE, fille de M^{me} et M. Duriot, sous-chef mécanicien des Flotilles (25 janvier 1942).

MICHÈLE-NICOLE, fille de M^{me} et M. Desrousseaux, chef du Service des Mines de l'Indochine (25 janvier 1942).

DANIÈLE-PAULE-MARCELLE, fille de M^{me} et M. Tesnier, du Service de l'Intendance (27 janvier 1942).

HENRI-MARIE-JOSEPH, fils de M^{me} et M. Michel de Froissard-Broissia, colonel à Hanoi (27 janvier 1942).

MARIE-CLAUDE-ELISABETH, fille de M^{me} et M. Jean Constant, magistrat (27 janvier 1942).

EVELINE-IRÈNE-PAULE, fille de M^{me} et M. Baduel, sergent d'Etat-major (27 janvier 1942).

IRÈNE-CATHERINE, fille de M^{me} et M. Bélicoff, sergent-chef du 5^e Régiment Etranger (30 janvier 1942).

ALAIN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Vu-van-Hoi, industriel (31 janvier 1942).

JEAN-RENÉ, fils de M^{me} et M. Emile Berry, du 9^e R. I. C. (1^{er} février 1942).

MICHÈLE-MARGUERITE, fille de M^{me} et M. Henry Reinard, inspecteur de la Sûreté (3 février 1942).

FRANÇOISE-CHRISTIANE, fille de M^{me} et M. Dominique Anziani, transitaire (4 février 1942).

MARIE-CHRISTIANE, fille de M^{me} et M. Michel Wintrebert, administrateur-adjoint à Vinh-yên (5 février 1942).

JEAN-EMILE-AUGUSTIN, fils de M^{me} et M. Lafitte, maréchal des logis-chef au 4^e R. A. C. (6 février 1942).

YVES-MARIE-FRANÇOIS, fils de M^{me} et M. Emile Levain, lieutenant d'Infanterie coloniale (7 février 1942).

Flançailles.

COCHINCHINE

M. ROBERT TAILLADE, avec M^{lle} JACQUELINE, fille de M^{me} et M. Lacombe, surveillant général du Lycée Pétrus-Ky.

M. ANDRÉ CROSNIER DE BRIANT, planteur, avec M^{lle} MARGUERITE CARPENTIER.

TONKIN

M. DELDYCK, lieutenant d'Infanterie coloniale, avec M^{lle} JOSETTE ESTER, fille de M^{me} et M. Ester, des Douanes et Régies à Langson.

M. RENÉ WEIDMANN, aspirant au 9^e R. I. C., avec M^{lle} JACQUELINE WILKIN.

Mariages.

ANNAM

M. PHUNG-NGOC-DUY, pharmacien, avec M^{lle} PHAM-HAO, fille de S. E. Pham-Quynh, ministre de l'Education Nationale (27 janvier 1942).

COCHINCHINE

M. LEROY, maître-mécanicien de la Marine Nationale, avec M^{lle} LOUISE LAMORTE (31 janvier 1942).

M. NGUYEN-VAN-BUU, docteur en médecine, avec M^{lle} MARIE, fille de M^{me} et M. Lê-quang-Nhon, propriétaire à Long-xuyên (7 février 1942).

M. ROGER DRAPIER, chef du Service automobile à la S. C. A. M. A., avec M^{lle} JANINE LANOE (7 février 1942).

M. JACQUES LEPROVOST, pilote militaire, avec M^{lle} AUGUSTA-MONIQUE, fille de M^{me} et M. Gressier, riziculteur à Socrang (14 février 1942).

TONKIN

M. JOSEPH RÉGIS, agent d'affaires, avec M^{lle} EUGÉNIE-CATHERINE PRAGASSAM (24 janvier 1942).

M. JEAN CAMARTY, sous-lieutenant de l'Infanterie coloniale, avec M^{lle} LUCIENNE VERMOT (12 février 1942).

M^e PHILIPPE GRANDJEAN, avocat près la Cour d'Appel de Hanoi, fils de M^{me} et M. le Résident Supérieur Emile Grandjean, avec M^{lle} JACQUELINE DELSALLE, fille de M^{me} et M. Pierre Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin (17 février 1942).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

M. GEORGES ROHINZINSKI, docteur en médecine, avec M^{lle} JANINE BONNET.

M. SAINT-NARCISSE, surveillant d'internat au Lycée Chasseloup-Laubat, avec M^{lle} JOSÉPHINE SAMY.

M. JEAN ROBIN, de l'Infanterie coloniale, avec M^{lle} JEANNE BARON.

M. MAX VERGÉ, vérificateur des Douanes, avec M^{lle} JEANNE BALLOU.

M. PAOLI AUGUSTIN, à bord de l'Aramis, avec M^{lle} MARGUERITE BARAT.

M. GEORGES COLLIN, de la Société Nestlé, avec M^{lle} JEANNE PRÊTRE.

KOUANG-TCHEOU-WAN

M. PIERRE ETCHEBERRY, garde principal de la Garde Indigène à Sam-ka-wo, avec M^{lle} MADELEINE MAZIÈRE.

TONKIN

M. CHARLES NAJEON, lieutenant d'Artillerie coloniale, avec M^{lle} MONIQUE COVO, fille et belle-fille de M^{me} et M. Guillanton, inspecteur général des Mines et de l'Industrie.

M. WALTER BOSSHARDT, agent commercial, avec M^{me} MARIE ERICA BOUGON.

M. JEAN BILLI, des Douanes et Régies de l'Indochine, avec M^{lle} JOSETTE.

Décès.

ANNAM

M. GASTON POIRION, receveur des P. T. T. à Nhatrang (21 janvier 1942).

M^{me} TOULOUSE PAUL, née Louise Counaly, à Hué (4 février 1942).

CAMBODGE

M^{me} la Comtesse SISOWATH PHAYSI, mère et belle-mère de M^{me} et M. Neal Smoek, médecin indochinois (5 février 1942).

COCHINCHINE

M. CHARLES BONToux, chef comptable de la Compagnie des Eaux et Electricité (22 janvier 1942).

M^{me} SUZANNE PHAURE, épouse de M. Frédéric Phaure, commissaire de police (26 janvier 1942).

M. PROUCHANDY, de l'Office Indochinois du Riz (29 janvier 1942).

M^{me} LIEN-HUE, épouse de M. Lê-dinh-Huê, huyên honoraire à Giadinh (2 février 1942).

M. NGUYEN-VAN-CHUC, médecin indochinois principal hors classe de l'Assistance médicale (5 février 1942).

TONKIN

M. MARIA-VIEIRA RIBEIRO, clerc d'avocat (24 janvier 1942).

M. AUGUSTE RICHARD, médecin-capitaine des Troupes coloniales à Vatchay (24 janvier 1942).

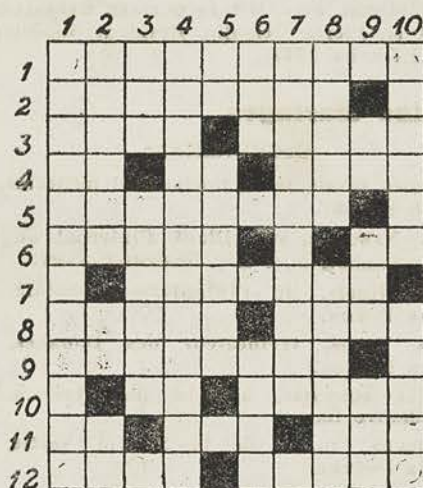
M. l'adjudant-chef BASSAGET, du Groupe de chasse à Tong, mort en service commandé (27 janvier 1942).

M. GUENET GABRIEL, de l'Infanterie coloniale, à Dap-cau (2 février 1942).

M. VICTOR AUBERT, missionnaire (3 février 1942).

M^{me} ANZIANI, épouse de M. Pierre Anziani, à Hanoi (4 février 1942).

MOTS CROISÉS N° 61



N° 61. — Horizontalement.

1. — Déchainement de grands malheurs.
2. — Qui n'a qu'une tige.
3. — Quantité appréciable — Occupe un logement très provisoire.
4. — Point de départ d'un patriarche — Dut sa transformation à la jalousie d'une rivale — Il permet des effets d'éclairage.
5. — On le pratique pour mettre de jeunes plants.
6. — Fait sauter dans une couverture — Marque l'alternative.
7. — Pièces en fer scellées dans des meules.
8. — Un de ceux qui prétendaient escalader le ciel — Propre.
9. — Sa répétition est monotone.
10. — Terminaison d'infinitif — Ils doivent particulièrement souffrir de restrictions alimentaires.
11. — Participe — Elle n'eut pas à se louer d'un serpent — Très libre.
12. — Ils sont généralement chauds — Qui n'agissent qu'à retardement.

N° 61. — Verticalement.

1. — Le potiron en est une.
2. — Mieux vaut éviter de la dire — Préfixe — Note.
3. — Il soutient la quille — Petits profits illégitimes.
4. — Ils ont leur part des bénéfices.
5. — Démonstratif — Principe des corps gras.
6. — Prénom masculin — Fête.
7. — Plante qui sert en parfumerie.
8. — Dont on attend la germination — Excitant.
9. — Fleuve — Vieux camp — Cardinal.
10. — Vaste — Chevilles.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 60

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	M	A	P	H	O	R	E	S
2	U	R	A	N	I	U	M		L	U
3	P	R	I	N	C	I	P	A	L	E
4	P	E	L	E		T	H	I	E	S
5	L	U		E	C	R	A	N		
6	I	R	A		R	E	L	E	N	T
7	C		B	I	O		E	S	A	U
8	A	C	A	R	U	S		S	U	T
9	T	O	T		P		F	E	T	E
10	I	T		F	I	F	I		E	L
11	O	R	N	I	E	R	E	S		L
12	N	E	U	T	R	A	L	I	S	E

*Impression
rapide et moderne*

CHEZ

G.TAUPIN & C^{IE}

IMPRIMERIE

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

TEL: 218

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

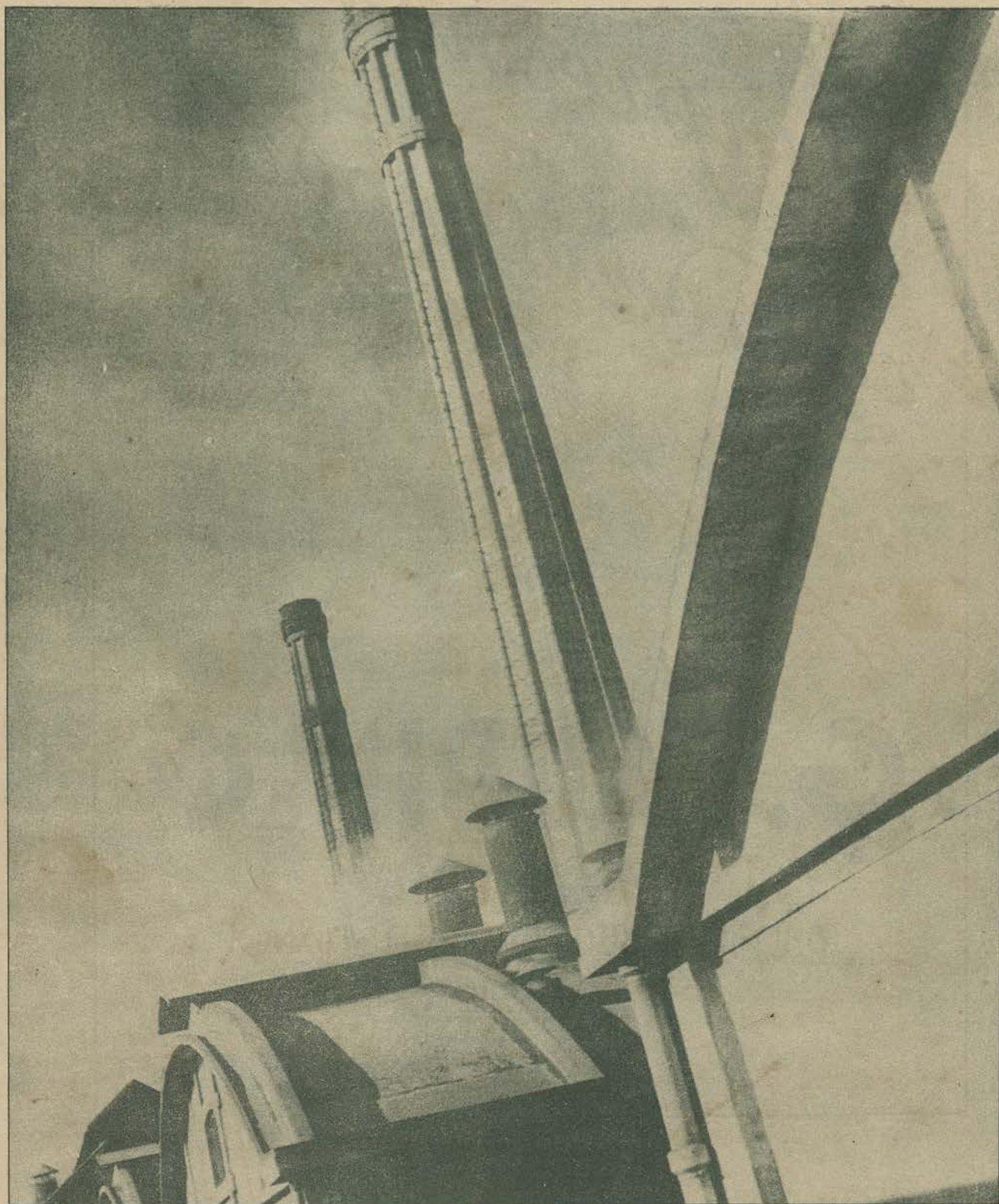


Photo HESBAY

Fonderie de zinc de Quang-Yên (Tonkin)